

# Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE)

## Pays de Saverne Plaine et Plateau Communautés de Communes Alsace Bossue, Hanau-La Petite Pierre et Pays de Saverne

Une démarche d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations menée conjointement par l'État et la Région Grand Est et associant la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA). Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional et porte le nom de **Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)**. Ces PTRTE incarnent le partenariat inédit de l'Etat et du Conseil Régional qui co-animent la démarche et partagent une volonté de simplification, d'efficacité et d'accompagnement sur-mesure, au service des projets des territoires pour une relance durable. Cette relance durable s'inscrit dans les orientations du **Business Act** et du **Schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)** de la Région Grand Est, approuvé en janvier 2020 et dont la pertinence a été renforcée par la crise sanitaire COVID-19.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CTRTE sur le territoire national
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
- l'accord régional de relance Grand Est 2021-2022, approuvé le 17 décembre 2020 en séance plénière (délibération n°20SP-2065), et signé le 30 mars 2021 par l'Etat et la Région.



PAYS DE SAVERNE  
PLAINE ET PLATEAU



Parc naturel régional  
des Vosges du Nord



Pays de Saverne  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## 1. Contexte et objectifs du Pacte pour l'Etat, la Région et la CeA

- Une volonté commune de l'Etat et de la Région d'accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
- Un objectif inédit de convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire :
  - Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, la Collectivité Européenne d'Alsace, l'Etat et ses opérateurs ;
  - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Régions de 2020.
- Un support pour la déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées entre l'Etat et la Région :

**3 orientations stratégiques** à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

- **Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE**  
(avec bilan écologique)
- **COHÉSION territoriale et coopérations**  
(maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
- **ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires** (de proximité, productive, relocalisation...)

et 3 sujets transversaux :

- le déploiement des usages du numérique
- les synergies inter-territoires et interrégionales
- les dynamiques transfrontalières

- **Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales**

- Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...
- Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
- Au niveau infrarégional : CPIER Massif des Vosges, Charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, Schéma interdépartemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, Documents d'aménagement et d'urbanisme (SCoT) et Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelle PETR, Stratégie LEADER, PAT
- Une cohérence avec la politique de soutien aux territoires de la Collectivité Européenne d'Alsace, au travers des contrats départementaux dans le Bas-Rhin et de la Politique de développement territorial dans le Haut-Rhin poursuivis en 2021. La CeA élaborera une politique d'accompagnement des projets de territoire qui sera définie d'ici fin 2021.

## 2. Portée et contenu du Pacte du Pays de Saverne Plaine et Plateau en phase d'initialisation

- **Périmètre géographique de contractualisation**

Le Pacte couvre le PETR **Pays de Saverne, Plaine et Plateau** (118 communes – 88 510 habitants) composé de 3 EPCI :

- la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue (45 communes – 24 991 habitants)
- la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre (38 communes – 27 028 habitants)
- la Communauté de Communes du Pays de Saverne (35 communes – 36 491 habitants)

Sur ce territoire, 40 communes – pour 24 877 habitants – adhèrent au Syndicat de Coopération pour le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.



- **Convergence progressive des contractualisations préexistantes**

**Contrats de référence intégré dans le PTRTE** (que le territoire a choisi de faire converger pour construire une lecture transversale de sa stratégie de développement)

Intitulé du contrat intégré au PTRTE	Date de signature du contrat ou du dernier avenant	Echelle du contrat
Convention de mise en œuvre du programme Leader 2014-2020 sur le GAL Vosges du Nord	07/02/2017	PETR Pays de Saverne, Plaine et Plateau et communes Bas-Rhinoises du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
Contrat de ruralité	17/03/2017 (contrat)	PETR Pays de Saverne, Plaine et Plateau + CC pays de la Zorn + CC Kochersberg

<i>Charte Forestière</i>	<i>Novembre 2018</i>	<i>Parc Naturel Régional des Vosges du Nord élargi au périmètre entier des CC qui le composent et à la CA de Haguenau (CC de l'Alsace Bossue, CC du pays de Bitche, CC de Hanau-La Petite Pierre, CC du Pays de Saverne, CC du Pays de Niederbronn-les-bains, CC Sauer-Pechelbronn, CC du Pays de Wissembourg, CC de l'Outre-Forêt, CA de Haguenau)</i>
<i>Contrat Local de Santé Médico-Social</i>	<i>10/03/2020</i>	<i>PETR Pays de Saverne, Plaine et Plateau</i>
<i>Programme Alimentaire Territorial</i>	<i>19/06/2020</i>	<i>PNR et PETR Saverne Plaine et Plateau, Syndicat Mixte de l'arrondissement de Sarreguemines</i>
<i>Contrat de Ville</i>	<i>08/07/2015</i>	<i>Saverne</i>
<i>Action Cœur de Ville</i>	<i>18/02/2020 (avenant)</i>	<i>CC Pays de Saverne et Ville de Saverne</i>
<i>Petite Ville de Demain</i>	<i>En cours</i>	<i>CC Alsace Bossue (Sarre-Union, Drulingen, Diemeringen), CC Hanau La Petite Pierre (Bouxwiller-Ingwiller, Wingen sur Moder)</i>
<i>Conventions Espaces France Service</i>	<i>Arrêté préfectoral du 2 janvier 2020</i>	<i>CC Alsace Bossue (Drulingen, Sarre-Union), CC Hanau La Petite Pierre, Sous-Préfecture de l'arrondissement de Saverne</i>
<i>Convention territoriale Globale CAF</i>	<i>En cours</i>	<i>CC Alsace Bossue, CC Pays de Saverne, CC Hanau La Petite Pierre</i>
<i>Convention Culture</i>	<i>2020</i>	<i>CC Alsace Bossue</i>
<i>Convention pour le développement d'un « hub des compétences » sur le territoire du PSPP (CNAM)</i>	<i>01/03/2021</i>	<i>PETR Pays de Saverne, Plaine et Plateau</i>

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

- Stratégie de développement du territoire

#### Stratégie inter-PTRTE

33 communes du territoire font partie du **massif des Vosges** au titre de la loi dite «montagne». Un projet stratégique a été élaboré afin de répondre aux grands enjeux du massif, à savoir : une baisse démographique, des ressources en eau fragiles, des inquiétudes sur la forêt, une agriculture spécifique, une attractivité touristique à maîtriser, des mobilités et accès aux services contraints. L'ambition affichée, transition écologique, adaptation au changement climatique et résilience, est déclinée en cinq grandes priorités :

- Axe 1 : Connaître et faire connaître les enjeux du changement climatique et de la fragilité de l'environnement montagnard
- Axe 2 : Préserver les ressources naturelles et préparer la résilience des écosystèmes de montagne aux défis environnementaux et climatiques : préserver l'eau, le sol, la forêt, la biodiversité, développer les énergies renouvelables, maîtriser les risques
- Axe 3 : Adapter l'activité économique aux transitions écologiques et soutenir de nouveaux modèles économiques résilients en montagne : soutenir la filière bois, l'agriculture de montagne, le tourisme de montagne face au changement climatique, préserver le tissu économique local
- Axe 4 : Adapter l'organisation du territoire et les équipements publics aux besoins des populations de montagne : préserver la qualité de vie montagnarde, regagner des habitants, mobiliser les ressources internes
- Axe 5 : Une gouvernance rénovée en développant le travail en réseau, en écosystème projet pour porter le changement et la politique de transition : travailler les liens ville-montagne, coopérer avec les autres massifs (notamment frontaliers)

Au sein du massif des Vosges, le **Parc naturel régional de Vosges du nord**, est un territoire classé par décret ministériel 16 mars 2014, pour une durée de 15 ans, pour la qualité de ses patrimoines naturels et culturels. Le syndicat mixte de coopération pour le parc naturel régional des Vosges du nord, a pour objet de mettre en œuvre la charte du parc et d'assurer la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, de gestion, d'animation et de développement menés par ses partenaires. Il a pour vocation d'innover et d'expérimenter dans les domaines précités et contribue à des programmes de recherche. Il gère la marque « Valeurs parc naturel régional »

Ce territoire est également classé Réserve de biosphère et réserve de biosphère Transfrontalière Vosges du Nord Pfälzerwald et classé liste verte par l'IUCN .

<b>Stratégie inter-PTRTE – Echelle PNRVN</b>	<b>période</b>	<b>PTRTE concernés</b>
Schéma de massif des Vosges	2021-2027	
Schéma touristique du massif des Vosges	2020-2022	
Charte du parc naturel régional Vosges du Nord	mars 2014- 2029	Alsace du Nord SavernePP CC Pays de Bitche
Accord de coopération Vosges du Nord Pfälzerwald RBT		
Convention de mise en œuvre du programme Leader 2014-2020 sur le GAL Vosges du Nord	07/02/2017	PETR Pays de Saverne, Plaine et Plateau et communes Bas-Rhinoises du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
Charte forestière territoriale	Février 2018- 2025	
Plan de paysage de la traversée du massif	janv 2020-2025	
Programme alimentaire territorial	2021-2026	
Convention mut'archi (mission d'accompagnement à la valorisation du patrimoine bâti traditionnel)	2020-2022	
Stratégie Etoiles Terrestres	2021-2026	
Conservation mutualisée	2014 -2029	

### Stratégie du territoire

Depuis 2019, le PETR du Pays de Saverne, Plaine et Plateau porte, pour le compte de ses 3 EPCI membres, deux démarches de planification coordonnées : la révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et l'élaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET).

A la fin du premier semestre 2021, le projet d'aménagement stratégique du SCOT – valant projet de territoire du PETR en vertu des dispositions de l'ordonnance n°2020-744 du 17 juin 2020 relative à la modernisation des schémas de cohérence territoriale – et la stratégie du PCAET seront arrêtées.

La transition écologique est le fil conducteur du projet d'aménagement stratégique du territoire, le PCAET vient préciser l'ambition du territoire en la matière et les actions à mener.

En cohérence avec le SRADDET Grand-Est et la Charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, ces deux démarches traduisent la vision stratégique du territoire à 2040-2050 et sont synthétisées ici.

## LE PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE

### Synthèse du diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent

#### TERRITOIRES, CONVERGENCES ET COHERENCE

Le territoire du SCoT du Pays de Saverne Plaine et Plateau se compose d'espaces géographiques aux identités propres et aux logiques de fonctionnements spécifiques. Ces espaces se dessinent, notamment, au regard de :

- leurs caractéristiques géologiques et paysagères : piémont, collines, plaine – Massif – Plateau ;
- logiques socio économiques organisées autour de pôles locaux propres à chaque bassin : la région de Saverne, l'Alsace Bossue, le Pays de Hanau La Petite Pierre, animés par des réseaux de pôles qui permettent une proximité des équipements et services avec les habitants ;
- trames urbaines différencierées : constituées soit d'un chapelet de villages, soit d'un maillage de bourgs, soit d'une armature urbaine hiérarchisée et structurée autour conurbation agglomérée.

Le territoire du SCoT s'organise à partir du massif montagneux des Vosges et de son réseau de villes et de bourgs.

Le massif prend place au centre du territoire :

- il organise les principaux flux et les rapports entre les différents bassins ;
- il est le support d'un système local de valorisation des productions primaires (agricoles et sylvicoles).

Le réseau de villes et de bourgs est le support d'une armature économique organisée en appui aux principales polarités urbaines du territoire : Saverne concentre 22,5% de l'emploi local et 27,6% de l'emploi est présent dans 5 bourgs (Ingwiller, Bouxwiller, Sarre-Union, Drulingen et Diemeringen) tout en préservant une fonction productive diffuse dans les espaces ruraux (ex. Les Grands Chais à Petersbach, 3ème employeur du territoire).

#### UNE TRAJECTOIRE DE DEVELOPPEMENT QUESTIONNEE

Fort d'un ancrage territorial, géographique, économique et urbain, le territoire du Pays de Saverne Plaine et Plateau connaît des tendances socioéconomiques récentes qui questionnent sa trajectoire.

D'une part, la croissance démographique est ralentie. En effet, sur le long terme, l'évolution démographique enregistre une progression continue mais inférieure à la tendance suivie par le département du Bas-Rhin. A court terme, le territoire connaît une baisse de population qui s'accompagne de plusieurs phénomènes qui questionnent les équilibres en place :

- Un vieillissement démographique lié à une difficulté de renouvellement générationnel de la population locale : le solde naturel est positif mais les départs sont trop importants pour soutenir la croissance démographique durablement ;
- Une répartition de la population sur le territoire qui tend à s'affirmer dans la partie Est : les franges Est du territoire enregistrent une hausse de population, en lien avec le desserrement de l'Eurométropole et de Haguenau, tandis que les secteurs Ouest du territoire peinent à maintenir leur population ;
- Une inadéquation croissante entre les besoins résidentiels théoriques de la population et la composition réelle du parc de logements : importance des grands logements, difficulté d'accès pour les jeunes actifs, hausse du nombre de logements vacants.

D'autres dynamiques en cours sont associées à la diminution de l'attractivité résidentielle :

- Les centralités commerciales historiques de centre-bourgs sont fragilisées par des développements périphériques et la dégradation des aménagements dans les centres : linéaires commerciaux discontinus et diffus, qualité moyenne à médiocre des façades.
- La progression des emplois présentiels est altérée et impacte l'emploi local total (malgré la bonne stabilité des emplois productifs).

En outre, la cohésion du territoire du SCoT apparaît être altérée par la satellisation vis-à-vis de métropoles limitrophes (en premier lieu l'Eurométropole de Strasbourg) qui tend à renforcer les logiques micro-territoriales et accélérant l'affaiblissement et le repli du territoire.

#### **DES ENJEUX POUR UNE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT ET UNE COHERENCE RENOUVELEES**

Au regard des risques en présence d'un développement urbain et économique bridé du Pays de Saverne Plaine et Plateau, ou encore de mise à mal de la cohésion du territoire – influences ou non de l'Eurométropole strasbourgeoise selon les secteurs géographiques du territoire -, le modèle de développement du Pays de Saverne Plaine et Plateau est ainsi questionné pour les vingt prochaines années.

Plusieurs enjeux sont alors identifiés :

- La diversification des relations avec l'extérieur pour saisir de nouvelles opportunités pour un rayonnement à 360° ;
- La diversification des sources de valeur locale associant les moteurs économiques endogènes et exogènes ;
- Le renforcement de l'attractivité résidentielle associant : adaptation de l'offre résidentielle afin de chercher à répondre aux besoins des parcours résidentiels et renforcement des centralités urbaines et villageoises, etc.

## **Pays de Saverne Plaine et Plateau, l'éco-territoire de l'eurorégion en 2040**

### **LA VISION POUR LE PAYS DE SAVERNE PLAINE ET PLATEAU 2040**

En 2040, le Pays de Saverne Plaine et Plateau est un éco-territoire reconnu, au sens où :

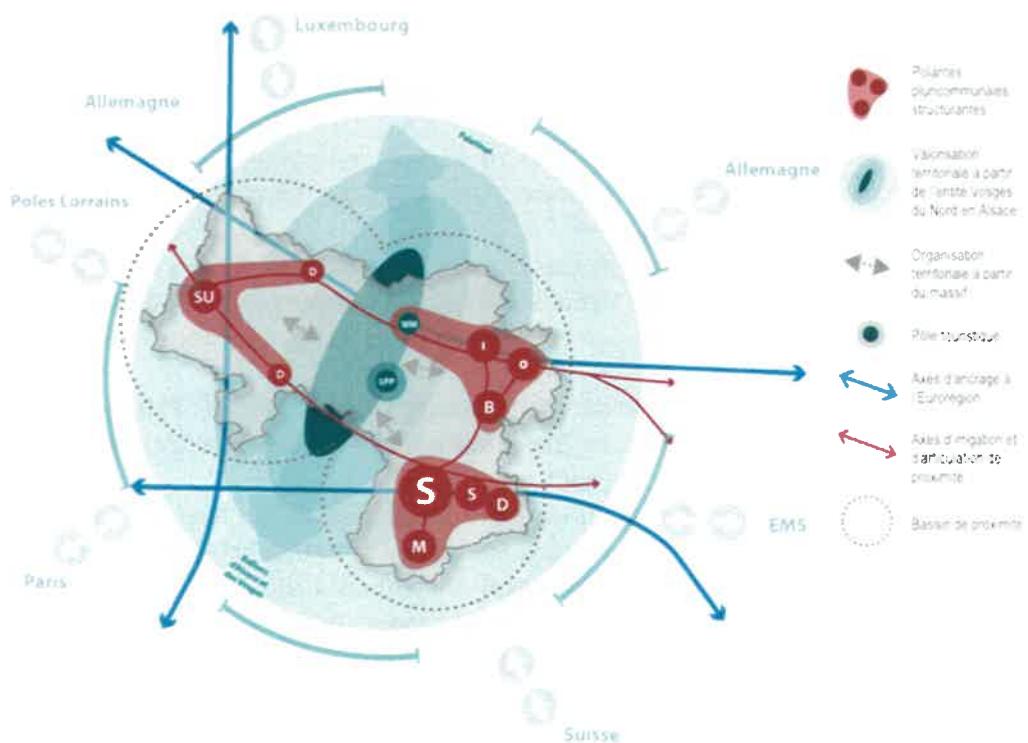
- Le Pays de Saverne Plaine et Plateau marque l'unité de son territoire, et, préserve et organise ses singularités à partir de l'entité géographique et patrimoniale des Vosges du Nord en Alsace qui fédère ses composantes territoriales : la Région de Saverne, l'Alsace Bossue et le Pays de Hanau - La Petite Pierre.
- Le Pays de Saverne Plaine et Plateau s'inscrit dans une dynamique socioéconomique nourrie par un renouvellement de sa population et un développement économique fondés sur des bases différenciantes par rapport aux territoires métropolitains et urbains voisins. Ce modèle allie modernité et authenticité et se décline au bénéfice :
  - de l'espace ressource et fournisseur de productions primaires (agriculture, énergies durables, écoconstruction) et de services écosystémiques (biodiversité, piège à carbone, qualité des ressources eau et air),
  - du tissu d'activités industrielles qui contribue aux objectifs de durabilité, de résilience et d'attractivité du territoire,

- o du cadre de vie et d'épanouissement personnel qui se distingue par une offre singulière d'habitat et de services, etc.

En 2040, le Pays de Saverne Plaine et Plateau est pleinement inscrit dans l'Eurorégion.

Il est une pièce territoriale à part entière de l'ensemble régional Alsace - Grand Est et assure une fonction charnière dans l'espace eurorégional qui inclus la Sarre et le Pays de Bade.

Le territoire s'ancre dans les systèmes franco-allemands d'échanges de la vallée de la Sarre et de la vallée de la Moder - Rastatt, ce qui permet de conforter ses attracteurs et marqueurs économiques et touristiques d'envergure nationale, voire mondiale.



#### QUATRE AMBITIONS FORTES POUR PARVENIR A LA VISION SOUHAITEE DE 2040

« Pays de Saverne Plaine et Plateau, l'éco-territoire de l'Eurorégion » répond à la volonté d'articuler quatre principales ambitions :

1. La première réside dans la volonté d'inventer un modèle de développement alliant modernité et authenticité en dépassant l'opposition traditionnelle rural/urbain, développement métropolitain / réseau de villes moyennes et de bourgs ruraux.

L'éco-territoire suppose de miser sur les aménités géographiques, patrimoniales et historiques pour en faire des moteurs alternatifs de développement telles que :

- la création de valeur ajoutée économique à partir des ressources énergétiques durables, forestières et agricoles,
- la constitution d'une offre résidentielle différenciante par rapport aux offres métropolitaines,
- la valorisation du lien social de proximité et d'une qualité du cadre de vie,

- la promotion d'une destination de villégiature touristique et de loisirs fondée sur l'itinérance douce, les produits de terroirs et les activités de plein air, accueil des actifs au fonctionnement plus autonome (télétravail, travailleurs indépendants, TPE, etc.).
2. Il s'agit, par ailleurs, de **miser sur l'activation des moteurs de développement s'appuyant :**
- tant sur les ressorts de développement **endogène** : économie présentielle, activités du secteur primaire, renforcement des entreprises industrielles et artisanales, déjà présentes ;
  - que sur les dynamiques connectées avec l'**extérieur et/ou à destination des marchés régionaux, voire nationaux et mondiaux** : amélioration de la visibilité du territoire à partir des valeurs associées aux Vosges du Nord pour accroître son attractivité (économique, touristique, et résidentielle), à la faveur d'une armature territoriale renforcée et organisée ; déploiement de nouvelles activités exportatrices liées à la fourniture d'énergies durables, à des productions agroalimentaires innovantes et de qualité ou encore à la valorisation des filières bois et écoconstruction (bois, pierre naturelle, verre artisanale).
3. Ce nouveau modèle de développement s'inscrit dans la promotion d'un écosystème territorial ouvert qui tire pleinement parti des interactions avec les territoires qui l'environnent, et ceci à 360° et selon trois échelles :
- L'échelle de **proximité** par la valorisation des coopérations de développement avec les dynamiques territoriales locales : l'Eurométropole strasbourgeoise, systèmes valléens de la Sarre (Sarrebourg, Sarre-Union, Sarreguemines) et de la Moder (Bouxwiller, Val-de-Moder, Haguenau) ;
  - L'échelle de l'**Eurocégon** en considérant le Pays de Saverne Plaine et Plateau, comme le trait d'union entre la Sarre et le Pays de Bade, entre les métropoles lorraines et alsaciennes, et entre le Luxembourg et l'Île de France.
  - L'échelle "**Monde**" en confortant la visibilité internationale du Pays de Saverne Plaine et Plateau fondée sur les valeurs d'un territoire préservé, authentique et moderne "Vosges du Nord en Alsace" et la mise en avant des savoir-faire et des richesses mondialement reconnues : la Cristallerie Lalique à Wingen-sur-Moder, le cabaret Royal Palace à Kirrwiller, Château de Lichtenberg, Les Grands Chais de France, premier exportateur de vins français à Petersbach, équipementier agricole Kuhn à Saverne, etc.
4. Enfin, le parti d'aménagement s'inscrit dans la **promotion d'un développement optimisé et efficient** :
- **Au niveau environnemental et spatial** : préservation des corridors écologiques - trames bleues et vertes -, préservation des terres agricoles, reconquête des centralités urbaines et villageoises, confortement et organisation de l'armature des villes et des bourgs centres ;
  - **Au niveau socioéconomique et spatial** : renforcement des activités à forte valeur ajoutée sur le territoire, renforcement de l'approvisionnement local et renouvelable, valorisation locale des emplois et des compétences, économie circulaire et inclusive, lien social et animation du territoire, etc.

## **UNE STRATEGIE DECLINEE EN TROIS OBJECTIFS**

La mise en œuvre de ces ambitions se décline par l'organisation des politiques d'aménagement et de développement autour de trois objectifs stratégiques :

**Objectif 1 : porter un nouveau modèle de développement à partir des valeurs associées aux "Vosges du Nord en Alsace"**

La stratégie de développement portée pour le territoire s'appuie sur la valorisation de la renommée et des valeurs associées au massif Vosges du Nord en Alsace pour accroître la lisibilité, le rayonnement et l'attractivité du Pays de Saverne Plaine et Plateau.

Il s'agit de cultiver les valeurs qui sous-tendent et entrent en résonnance avec l'entité "Vosges du Nord en Alsace". Valeurs qui fédèrent l'ensemble des composantes territoriales (Région de Saverne, Pays de Hanau-La-Petite-Pierre et Alsace Bossue) et confortent l'unité du territoire du Pays de Saverne Plaine et Plateau.

Les valeurs Vosges du Nord en Alsace sont portées à travers le renouvellement du modèle de développement et des leviers d'aménagement :

1. **Éco-Paysages** – conforter la qualité des paysages à partir du massif des Vosges du Nord
2. **Éco activités** : développer les activités et filières en appui à la valorisation des ressources en lien avec le massif
3. **Éco-ressources** - développer la production énergétique en valorisant les ressources naturelles pour contribuer à l'objectif de neutralité carbone
4. **Eco-promotion** : développer l'attractivité du territoire par la promotion des valeurs attachées à l'entité « Vosges du Nord en Alsace »

## **Objectif 2 : soutenir des modes de vie éco-contributeurs et consolider la solidarité au sein du territoire**

Être éco-territoire implique une interaction forte entre les Hommes et l'Espace. Il s'agit donc de renforcer les proximités de vie et de fonctionnement au sein du territoire. Au-delà d'un mode d'habiter, de travailler, de se déplacer ou de se divertir, il convient d'adopter des modes de vie, dans leur ensemble, plus en phase avec le territoire, ses paysages, ses ressources naturelles et ses compétences.

Cette ambition est en résonnance avec le positionnement de « Territoire à chaleur ajoutée » qui vise la proximité, la solidarité, le respect de l'environnement et le développement local.

Cette vision répond à une obligation de responsabilité vis-à-vis de l'avenir mais aussi à l'ambition de générer une nouvelle attractivité pour le territoire. Elle se traduit par :

1. Renforcer les pôles urbains et économiques et l'économie industrielle  
L'élévation de la qualité du cadre de vie offert par le territoire s'appuie sur le renforcement et l'organisation d'une armature territoriale à partir de pôles urbains et économiques de premier niveau qui assure la proximité des fonctions nécessaires aux habitants.  
Ces polarités s'appuient sur une organisation pluri-communale :
  - Saverne (et son agglomération) + Steinbourg (espace économique) + Dettwiller + Marmoutier : ce système pôle comprend la ville de Saverne et assure une fonction structurante à l'échelle de l'ensemble du territoire ;
  - Bouxwiller + Ingwiller + Obermodern + Wingen-sur-Moder : s'appuyant sur la complémentarité fonctionnelle des différents bourgs (commerce, industrie, gare ferroviaire) dont certains participent au dispositif Petite Ville de Demain, et intégrant Wingen-sur-Moder, dont la présence de l'attracteur touristique Lalique, l'offre commerciale de proximité (fréquenté par les habitants de la Moselle) et la gare ferroviaire en fait un pôle rural d'intérêt ;

- Sarre-Union + Drulingen + Diemeringen : qui constitue un système de pôles irriguant l'ensemble du bassin de vie d'Alsace Bossue et amené à se renforcer par le déploiement du dispositif d'action Petite Ville de Demain.
2. Organiser et renouveler les conditions d'accueil des populations et des activités et raffermir le lien villes-villages par le déploiement de politiques différenciées à l'échelle des bassins de proximité
- Au-delà de l'affirmation de pôles urbains et économiques, il faut promouvoir un développement équilibré du Pays de Saverne Plaine et Plateau.
- Cela passe par la consolidation des politiques locales organisées dans le cadre des bassins de vie du quotidien. En effet, et au-delà des polarités pluri communales, il s'agit de reconnaître et d'affirmer les logiques de complémentarités et de coopérations de proximité.
- Le renforcement des conditions d'accueil des populations et des activités en tout point du Pays de Saverne Plaine et Plateau se traduira par le développement de politiques intégrées menées aux échelles intercommunales du Pays de Saverne, de Hanau La-Petite-Pierre et de l'Alsace bossue, ou dans le cadre de mutualisations à l'initiative de quelques communes, permettant notamment de s'assurer d'un bouquet minimal de services dans les villages.
3. Développer les mobilités de proximité pour renforcer les liens pôles territoires
- L'objectif est de réduire les besoins de mobilités quotidiennes fortement émettrices de GES et ayant des impacts importants sur l'organisation de la vie des habitants (perte de temps, distanciation, etc.).
- L'atteinte de cet objectif est envisagée, en premier lieu, par le rapprochement des services et emplois vis-à-vis des habitants : développement de l'emploi local sur le territoire, création de tiers-lieux et d'espaces relais permettant de limiter les déplacements pendulaires, renforcement d'un maillage territorial de pôles d'équipements et de services, renforcement de la mutualisation intercommunale permettant de maintenir des équipements de proximité à une échelle fine.
- En complément, il convient de développer l'offre en mobilité qui puisse répondre à une réduction des émissions de carbone et qui permette de renforcer la solidarité sur le territoire (solidarité entre habitants et solidarité entre parties du territoire)
4. Maîtriser l'exposition aux risques et la vulnérabilité du territoire par une stratégie de résilience
- Anticiper les besoins futurs de la vie sur le territoire intègre la prise en compte et l'adaptation aux risques et évolutions climatiques futures. En résonance avec l'ambition d'eco-territoire l'objectif est de proposer des conditions de vie saines et sûres pour les habitants en intégrant
  - l'anticipation des risques liés au changement climatique et des risques naturels
  - le renforcement de la fonction santé du territoire et la promotion d'un urbanisme de la santé

L'objectif est de déployer les capacités d'accueil nécessaires à l'évolution démographique du territoire à 2040 en adaptant l'offre de logements tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif (reconquête du parc ancien, adaptation aux besoins des seniors, renforcement de l'offre à destination des jeunes actifs, etc.).

**Objectif 3 : générer de nouveaux développements en valorisant la situation au cœur de l'Eurorégion**  
Pour amplifier le développement du territoire, il convient d'ouvrir son fonctionnement aux dynamiques qui l'entourent.

Le Pays de Saverne Plaine et Plateau s'inscrit dans un espace inter-régional et international vaste qui offre des opportunités de coopérations sur le plan : humain, économique, culturel et patrimonial.

Il s'agit d'accroître l'offre de développement personnel et économique pour les habitants et les entreprises de notre territoire.

Dans cette perspective, le projet d'aménagement vise à activer les sites clefs de connexion de notre territoire avec son environnement régional à toutes les échelles de projection :

- les sites d'accroche et d'articulation avec les territoires limitrophes,
- les sites de connexion entre le territoire et l'extérieur, notamment les sites de gares,
- les réseaux et circuits touristiques.

**1. Renforcer l'ancre régionale et les liens avec les territoires voisins en valorisant davantage les complémentarités territoriales**

La réalisation de projets d'aménagement communs avec les territoires limitrophes représente une opportunité de développement gagnant-gagnant au bénéfice des habitants et des entreprises du territoire, et des territoires voisins.

**2. Valoriser les centralités émergentes à partir des gares pour des développements liés aux mobilités durables**

La forte connectivité du territoire par des infrastructures ferroviaires constitue un atout de développement durable que nous souhaitons valoriser davantage.

Les sites de gare apparaissent stratégiques au regard des objectifs de lutte contre l'étalement urbain et d'articulation de notre développement futur avec l'utilisation des mobilités décarbonées. Ces sites constituent des points d'appui pour le développement résidentiel et économique.

Il convient d'accompagner leur évolution et leur développement pour les amener à devenir de véritables « portes d'entrée du territoire » et des centralités émergentes connectées.

**3. Conforter l'attractivité touristique du territoire en s'inscrivant dans les circuits et itinérances d'échelles régionale et nationale**

En s'appuyant sur les atouts et aménités touristiques du Pays de Saverne Plaine et Plateau il s'agit de promouvoir une offre fondée sur : l'itinérance douce (chemins de randonnées, à pied, à cheval ou en vélo), les activités de plein air, la découverte des patrimoines ou encore la gastronomie.

Il s'agit de jouer pleinement la carte d'un « tourisme doux » ou encore dénommé « slow tourism », respectueux de cet environnement et de ces traces du passé préservées, car fondé sur la logique de circuits et d'itinérances reliant une multiplicité de points d'intérêts et de visites.

## LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

La stratégie climat-air-énergie du territoire complète la notion d'éco-territoire en se basant sur un scénario ambitieux de neutralité carbone à l'horizon 2050 et de quasi indépendance énergétique avec une couverture à 100% des besoins du territoire en énergies renouvelables.

Cette stratégie repose sur

1. **Une baisse de nos consommations d'énergie**
  - - 36% en 2030
  - - 55% en 2050
2. **Une baisse de nos émissions de GES**
  - - 49% en 2030
  - - 73% en 2050

Les diminutions drastiques de consommations énergétiques comme d'émissions de GES impliquent une quasi disparition des énergies fossiles dans le mix énergétique et notamment dans les deux secteurs du résidentiel et du transport.

3. La préservation et le **développement du puit carbone naturel** pour atteindre une capacité de séquestration carbone de 200 000 tCO<sub>2</sub>e en 2050
4. L'**augmentation de notre production d'ENR** pour atteindre 1250GWh en 2050.

Il convient de noter que 79% de la production locale d'ENR provient de la filière bois-énergie qui ne pourra pas être mise beaucoup plus à contribution pour passer de 693GWh/an à 1250GWh/an. L'objectif reposera, en l'état actuel des technologies, sur le couple photovoltaïque/éolien.

Ces deux sources devraient fournir 600GWh/an en 2050 ce qui représente

- un passage de 36.5GWh/an (2018) à 400GWh/an (2050) pour l'éolien, soit un facteur de 11 ;
- un passage de 14GWh/an (2018) à 200GWh/an (2050) pour le photovoltaïque, soit un facteur de 14.

- **Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme**

*Le tableau de recensement des projets est joint en annexe 2.*

Chaque **projet prioritaire** fera l'objet d'une « **fiche projet** » spécifique

La signature du PTRTE ne correspond pas à un soutien financier de l'Etat, de la Région, de la CEA pour tous les projets qui y sont listés. Les participations attendues indiquées dans les annexes 2 et 3 sont à ce stade l'expression du souhait des maîtres d'ouvrage respectifs des actions et donc purement indicatives.

Chacun de ces projets devra faire l'objet d'un dépôt de dossier auprès des différents financeurs et sera examiné au regard des dispositifs d'intervention en vigueur à la date du dépôt de la demande. Les engagements des financeurs feront l'objet de conventions projet par projet.

### 3. Processus de choix et de financement des projets

1. Le territoire identifie le **vivier de projets** qu'il estime structurants, décisifs, important pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.
2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le **caractère prioritaire des projets** (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).
3. Les parties prenantes s'engagent à **faire avancer les projets retenus comme prioritaire** soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.

**Zoom sur la relance :** les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisé en 2021 ou début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'Etat, la Région et la CEA au sein d'un comité départemental ad hoc, voire Régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.

## 4. Les engagements des partenaires

- **Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026**
  - Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
  - Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.
- **Les engagements du territoire :**
  - Identifier des référents techniques.
  - Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
  - Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.
- **Les engagements de la Région :**
  - Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
  - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.
  - Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
  - Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobilisant l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.
- **Les engagements de l'État :**
  - Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État
  - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes
  - Contribution à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.
- **Les engagements de la Collectivité Européenne d'Alsace :**
  - Accompagner les porteurs de projet en mobilisant le réseau d'ingénierie Alsace, les services de la CEA et en particulier les délégations territoriales.
  - Contribuer à l'enrichissement des projets d'attractivité dans le cadre d'un travail partenarial de co-construction
- **Les contacts techniques du PTRTE**

### Territoire

- CC de l'Alsace Bossue, Jean-Marc Paquin, DGS, [jm.paquin@ccab.eu](mailto:jm.paquin@ccab.eu), 03 88 01 67 05
- CC de Hanau-La Petite Pierre, Richard Mathevot, Chargé des contractualisations et des projets structurants, [r.mathevot@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:r.mathevot@hanau-lapetitepierre.alsace), 03 88 71 75 83
- CC du Pays de Saverne, Frédéric Aveline, DGA, [frederic.aveline@cc-paysdesaverne.fr](mailto:frederic.aveline@cc-paysdesaverne.fr), 03 68 67 01 02
- SYCOPARC, Rita Jacob-Bauer, Directrice, [r.jacob@parc-vosges-nord.fr](mailto:r.jacob@parc-vosges-nord.fr), 06 28 10 32 73
- PETR Pays de Saverne, Plaine et Plateau, Frédéric Terrien, Directeur, [frédéric.terrien@paysdesaverne.fr](mailto:frédéric.terrien@paysdesaverne.fr), 06 28 25 20 47

### Collectivité Européenne d'Alsace

- Francis Klein, délégué de la direction générale, [francis.klein@alsace.eu](mailto:francis.klein@alsace.eu), 03 68 33 82 08

### Région Grand Est

- Véronique Laurent, Directrice Maison de Région Saverne Haguenau, [veronique.laurent@grandest.fr](mailto:veronique.laurent@grandest.fr), 03 88 03 40 81

- Carole Bernardy, Cheffe de Service Maison de Région Saverne Haguenau, [carole.bernardy@grandest.fr](mailto:carole.bernardy@grandest.fr), 03 88 03 40 84
- Carine Félix, Chargée de mission Contractualisation – DCT, [carine.felix@grandest.fr](mailto:carine.felix@grandest.fr), 03 88 15 66 53

#### **Etat**

- Régis Rohr, Secrétaire Général de la sous-préfecture de Saverne, [regis.rohr@bas-rhin.gouv.fr](mailto:regis.rohr@bas-rhin.gouv.fr), 03 88 71 72 15
- Cécile Richard, Cheffe de l'atelier des Territoires de la DDT, [cecile.richard@bas-rhin.gouv.fr](mailto:cecile.richard@bas-rhin.gouv.fr), 03 88 88 92 36

## **5. Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra**

- **Comité de Pacte intégrateur**

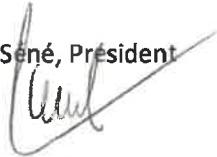
Il est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

#### **Composition du comité de pacte**

- **Etat** : Préfet de Département ou son représentant
- **Région** : Vice-Président et/ou le Directeur de la Maison de la Région
- **Collectivité Européenne d'Alsace** : Vice-Président de Territoire et/ou le Conseiller d'Alsace du territoire de contrat. Le Délégué de la Direction Générale du territoire sera également présent.
- **EPCI** : Président de l'EPCI ou son représentant
- **Parc Naturel Régional des Vosges du Nord** : Président ou son représentant
- **PETR** : Président ou son représentant

Communauté de Communes  
de l'Alsace Bossue

Marc Sené, Président



Communauté de Communes  
de Hanau-La Petite Pierre

Patrick Michel, Président



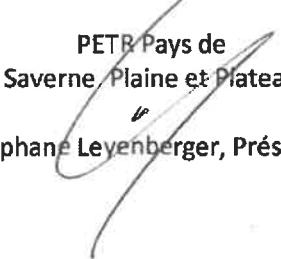
Communauté de Communes  
du Pays de Saverne

Dominique Müller, Président



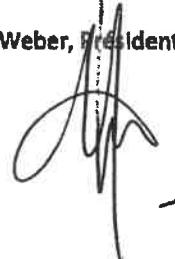
PETR Pays de  
Saverne, Plaine et Plateau

Stéphane Leyenberger, Président



Syndicat de coopération pour le  
Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

Michaël Weber, Président



Région Grand-Est

Jean Rottner, Président

  
Jean ROTTNER

Etat

Josiane Chevalier, Préfète de la  
région Grand Est, préfète du  
Bas-Rhin

  
Josiane CHEVALIER

Collectivité Européenne  
d'Alsace

Frédéric Bierry, Président

  
Frédéric BIERRY

28 JAN. 2022

## **Annexes**

- 1. Bilan écologique du territoire basé sur le diagnostic PCAET**
- 2. Liste des projets identifiés dans le PTRTE**
- 3. Fiches projet des projets prioritaires**
- 4. Liste et liens vers les documents de référence en matière de stratégies du territoire**

## Annexe 1 - Bilan écologique du territoire basé sur le diagnostic PCAET

Ce bilan écologique synthétique peut être complété en consultant :

<p>Le diagnostic PCAET <a href="https://pcaet.paysdesaverne.fr/public/index.php?rub=publication&amp;id=4">https://pcaet.paysdesaverne.fr/public/index.php?rub=publication&amp;id=4</a></p>	
<p>L'observatoire climat air énergie Grand Est (ATMO-Inventair) <a href="https://observatoire.atmo-grandest.eu/inventair/">https://observatoire.atmo-grandest.eu/inventair/</a></p>	

## Mobilité

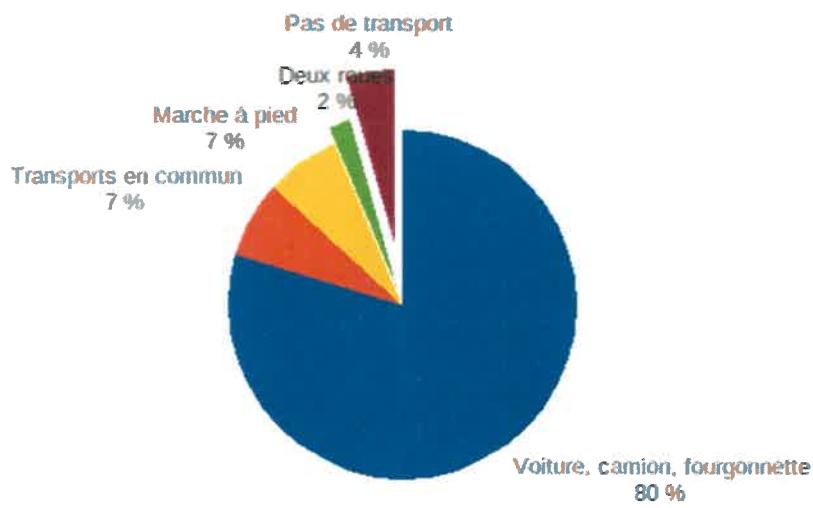
Pistes cyclables aménagées (km)

CCAB	CCHLPP	CCPS	TOTAL
55	31	48	134

[https://amenagements-cyclables.fr/fr/bas-rhin\\_67/facilities](https://amenagements-cyclables.fr/fr/bas-rhin_67/facilities)

Les 3 EPCI sont engagés dans des programmes de développement de la mobilité douce (aménagements cyclables, attaches vélos, boxes ou parkings sécurisés...)

Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile – travail



Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2015 (Source : Insee)

## Energie, climat et risque naturel

### Facture énergétique du territoire

	2018	2019	$\Delta$
Dépenses (M€)	249.9	268.7	+ 7.5%
Recettes (M€)	36.6	37.5	+ 2.5%
Facture nette globale (M€)	213.3	231.2	+ 8.4%
Facture nette en €/hab	2454	2648	+ 7.9%

### CC de l'Alsace Bossue

La facture énergétique nette à l'échelle du territoire est déficitaire, soit 78 millions 3 € / an.



Facture énergétique du territoire en 2019



### CC de Hanau-La Petite Pierre

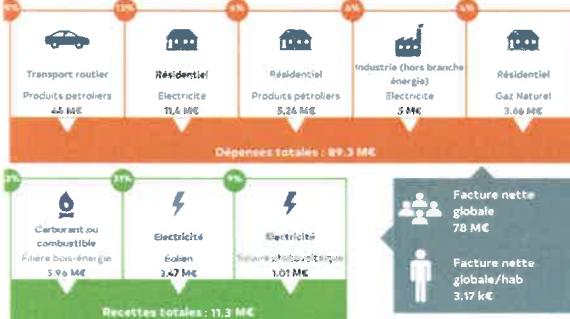
La facture énergétique nette à l'échelle du territoire est déficitaire, soit 44.2 millions 1 € / an.



Facture énergétique du territoire en 2019



#### Les 5 premières dépenses et les 3 premières recettes du territoire



#### Les 5 premières dépenses et les 3 premières recettes du territoire



### CC du Pays de Saverne

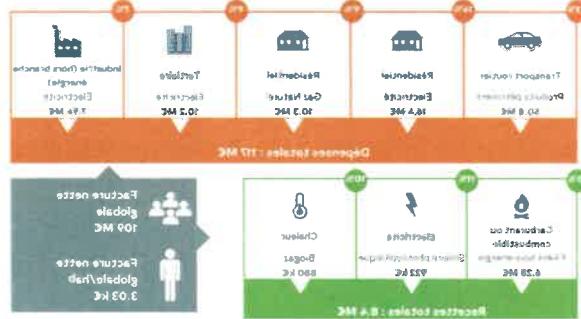
La facture énergétique nette à l'échelle du territoire est déficitaire, soit 30.3 millions 1 € / an.



Facture énergétique du territoire en 2019



#### Les 5 premières dépenses et les 3 premières recettes du territoire

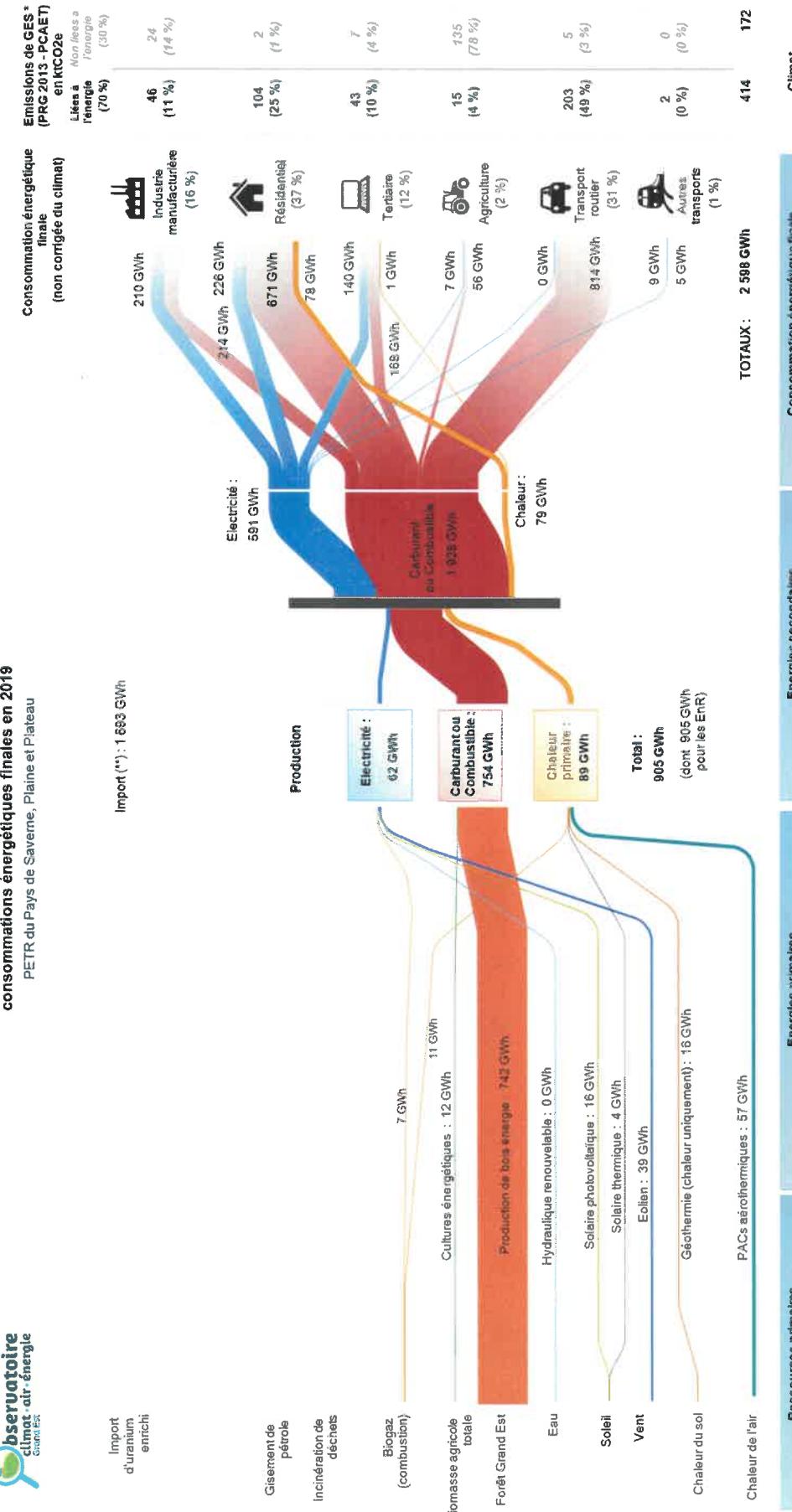


Source : ATMO Grand Est - InventAIR 2021

## Diagramme des flux de production et de consommation



**Diagramme de flux des productions d'énergie primaire et des consommations énergétiques finales en 2019**  
PETR du Pays de Saverne, Plaine et Plateau

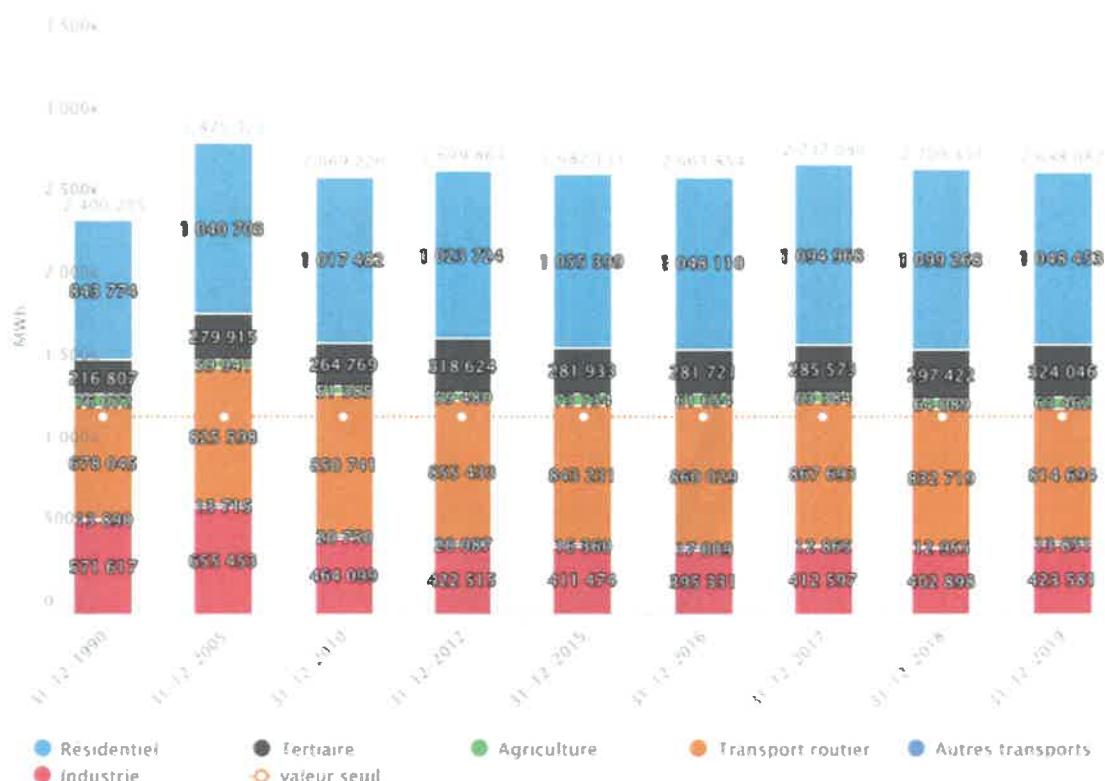


\* Les émissions de GES présentées ici ne prennent pas en compte le secteur "Branche énergie" le secteur des déchets est quant à lui inclus dans celui de l'industrie  
\*\* Correspond au total v Production - Consommation dans le cas d'un Export ou au total v Consommation - Production + dans le cas d'un import

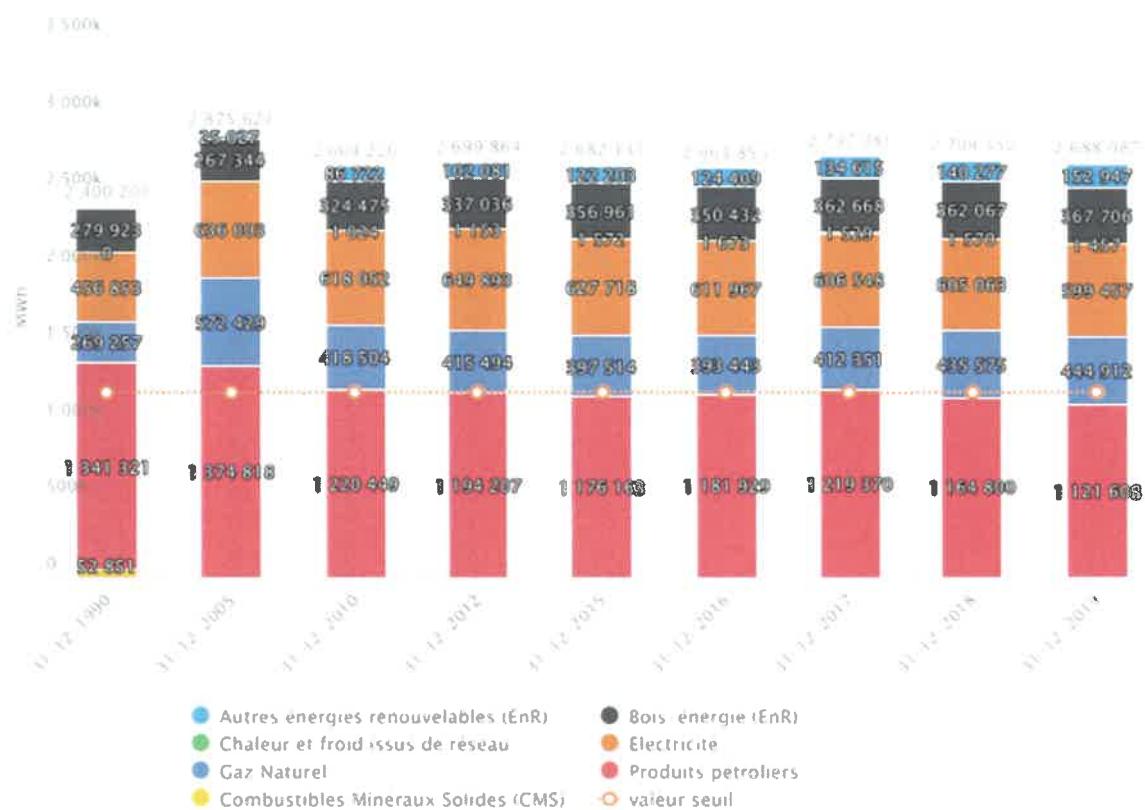
## Climat

Source ATMO Grand Est InventAir V2021

## Consommation énergétique finale annuelle du territoire



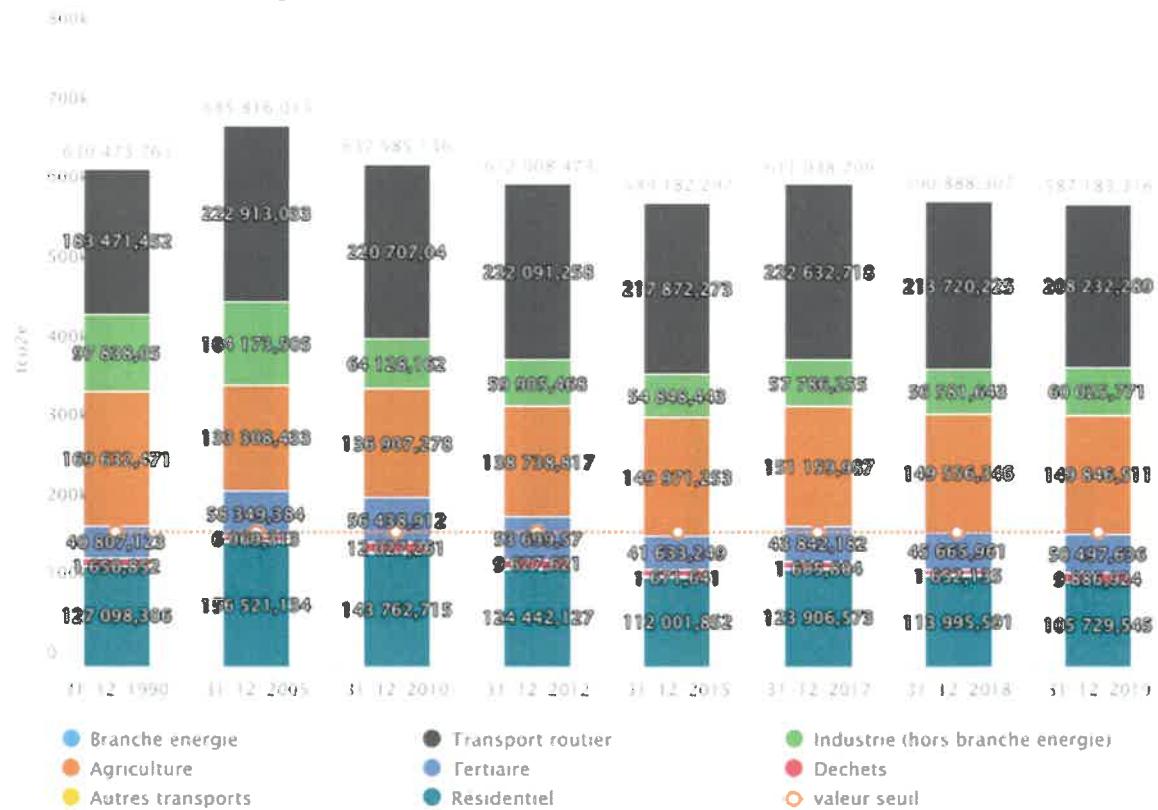
## CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE CVC PAR SECTEUR (ATMO GRAND EST INVENT'AIR)



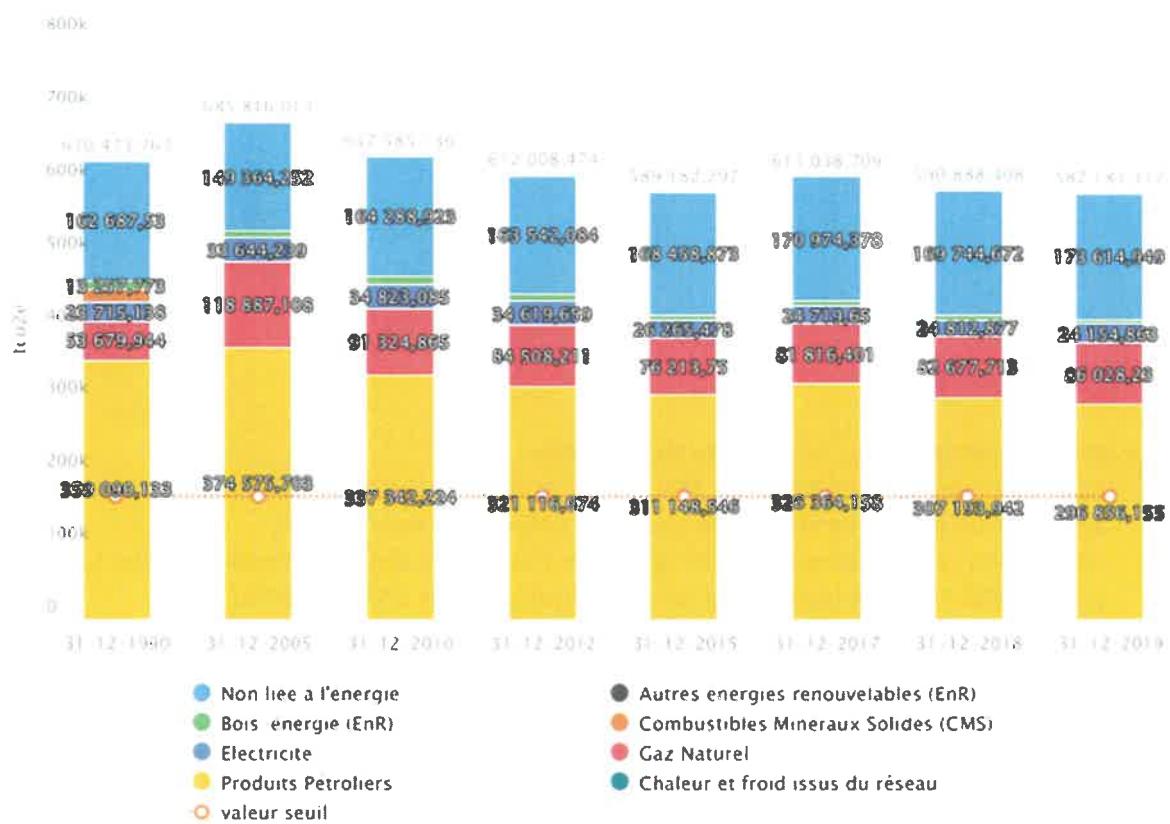
## CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE CVC PAR SOURCE (ATMO GRAND EST INVENT'AIR)

Consommation énergétique finale par habitant : **30 MWh**

## Emissions totales de gaz à effet de serre



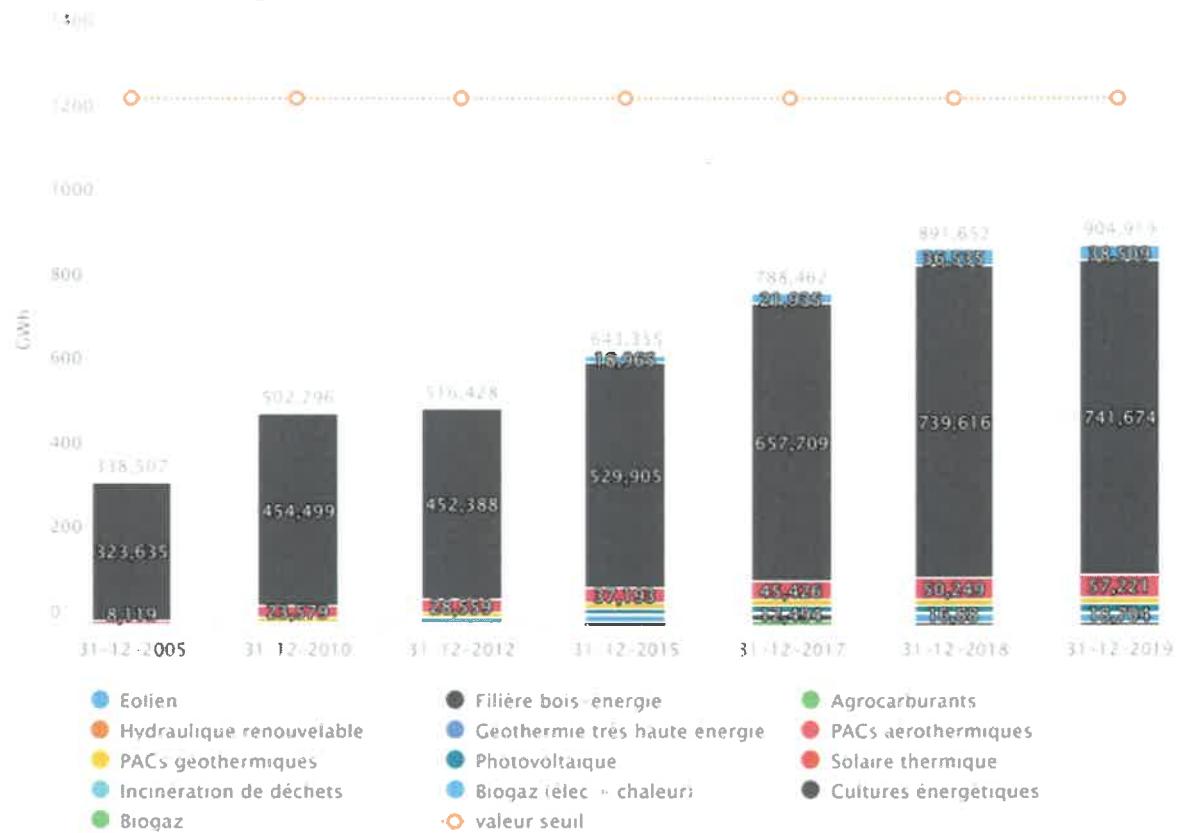
## EMISSIONS DIRECTES ET INDIRECTES DE GES PAR SECTEUR (ATMO GRAND EST INVENT'AIR)



## EMISSIONS DIRECTES ET INDIRECTES DE GES PAR SOURCE (ATMO GRAND EST INVENT'AIR)

Emissions de GES annuelles par habitant : 7,016 tCO<sub>2</sub>eq

## Production d'énergie renouvelable totale sur le territoire



PRODUCTION D'ÉNERGIE PRIMAIRE RENOUVELABLE PAR FILIÈRE (ATMO GRAND-EST INVENT'AIR)

## Part des ENR dans la consommation (%)

2005	2010	2015	2019
10.3	16.3	18.8	20.9
	+58%	+15%	+11%

## Réseaux de chaleur

Le territoire compte deux réseaux de chaleur bois

- La Petite Pierre : Puissance 0,6 MW, 370 t/an de plaquettes forestières. Le réseau est d'une longueur de 500 m. La chaufferie produit 1 GWh de chaleur par an.
- Sommerau : Le réseau est d'une longueur de 1 km et dessert 9 points de livraison. La chaufferie produit 300 MWh de chaleur par an (soit l'équivalent de 26 logements).

## Résidentiel

### Caractéristiques du parc

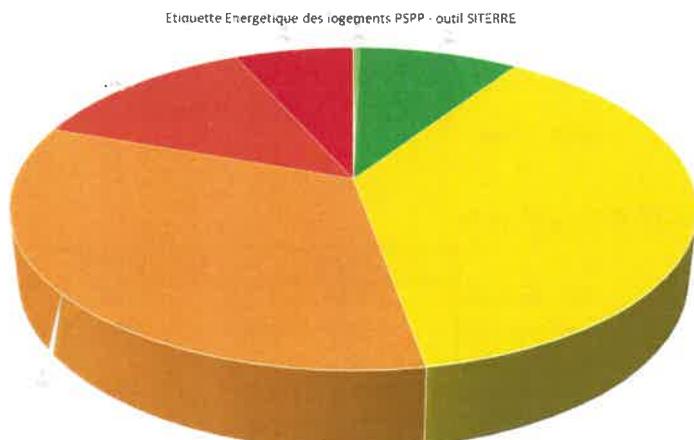
	<b>CCAB</b>	<b>CCHLPP</b>	<b>CCPS</b>	<b>TOTAL</b>
résidence principale	10279 85,2%	11143 84,3%	15472 88,1%	<b>36894</b> 86,1%
résidence secondaires et logements occasionnels	322 2,7%	842 6,4%	411 2,3%	<b>1575</b> 3,7%
logements vacants	1458 12,1%	1230 9,3%	1686 9,6%	<b>4374</b> 10,2%
<b>TOTAL</b>	<b>12059</b> 100,0%	<b>13215</b> 100,0%	<b>17569</b> 100,0%	<b>42843</b> 100,0%
<i>dont maisons</i>	9963 82,6%	10965 83,0%	11425 65,0%	<b>32353</b> 75,5%
<i>dont appartements</i>	2147 17,8%	2189 16,6%	6086 34,6%	<b>10422</b> 24,3%
<i>RESIDENCES PRINCIPALES</i>				
Nb moyen de pièces - maison	5,4	5,2	5,2	
Nb moyen de pièces - appart.	3,3	3,2	3	
achèvement avant 1919	2332 22,9%	2428 22,1%	1988 13,1%	<b>6748</b> 18,5%
1919 à 1945	932 9,1%	1021 9,3%	1498 9,9%	<b>3451</b> 9,5%
1649 à 1970	1904 18,7%	2005 18,2%	2730 18,0%	<b>6639</b> 18,2%
1971 à 1990	2481 24,3%	2662 24,2%	4138 27,2%	<b>9281</b> 25,5%
1991 à 2005	1559 15,3%	1768 16,1%	3015 19,9%	<b>6342</b> 17,4%
2006 à 2015	989 9,7%	1119 10,2%	1818 12,0%	<b>3926</b> 10,8%
total res. prin. construites avant 2016	10197 100,0%	11003 100,0%	15187 100,0%	<b>36387</b> 100,0%
				<b>0</b>
dans le logement depuis moins de 2 ans	803 7,8%	844 7,6%	1542 10,0%	<b>3189</b> 8,6%
2 à 4 ans	1311 12,8%	1346 12,1%	2439 15,8%	<b>5096</b> 13,8%
5 à 9 ans	1393 13,6%	1592 14,3%	2500 16,2%	<b>5485</b> 14,9%
10 ans et plus	6849 66,6%	7361 66,1%	8991 58,1%	<b>23201</b> 62,9%
				<b>0</b>
propriétaire de la res. prin.	8037 78,2%	8980 80,6%	10851 70,1%	<b>27868</b> 75,5%

### Parc immobilier résidentiel par étiquette DPE

#### Selon l'outil SITERRE

A	51	0,1%
B	84	0,2%
C	3871	9,0%
D	16211	37,8%
E	14248	33,2%
F	5527	12,9%
G	2875	6,7%

42867

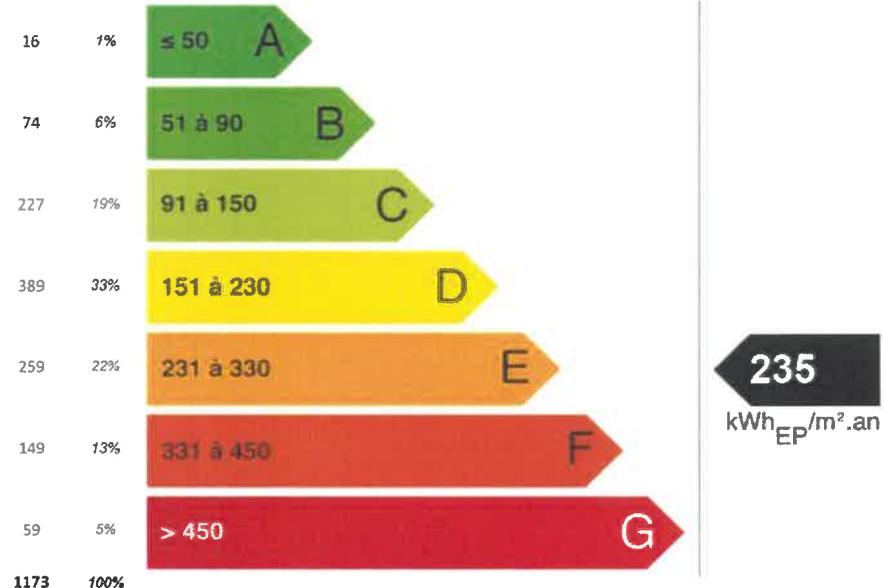


## Analyse des DPE réalisés en 2020

	CCAB		CCHLPP		CCPS		PETR	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A	3	1%	5	2%	8	1%	16	1%
B	12	4%	14	4%	48	8%	74	6%
C	47	16%	61	19%	119	21%	227	19%
D	108	38%	103	32%	178	31%	389	33%
E	53	19%	79	25%	127	22%	259	22%
F	49	17%	37	12%	63	11%	149	13%
G	13	5%	21	7%	25	4%	59	5%
	285	100%	320	100%	568	100%	1173	100%
N	91	24%	83	20%	107	16%	281	19%
faux A	4		5		9		18	
	380		408		684		1472	
	26%		28%		46%		100%	

moyenne :  
235,336786

Sur 1173 DPE exploitables



## Précarité énergétique

nb ménages	CCAB		CCHLPP		CCPS		PETR	
	10106	3800	10596	3200	14894	3500	35596	10500
Nb de ménages exposés								
parmi les ménages exposés								
posés d'une seule personne								
plus de 60 ans	1900	50,0%	1600	50,0%	1900	54,3%	5400	51,4%
femme seule	2200	57,9%	1800	56,3%	2000	57,1%	6000	57,1%
vit dans une maison	1200	31,6%	1100	34,4%	1300	37,1%	3600	34,3%
propriétaire	3000	78,9%	2400	75,0%	2200	62,9%	7600	72,4%
chauffage fioul	2700	71,1%	2400	75,0%	2300	65,7%	7400	70,5%
réserve au seuil de pauvreté	1800	47,4%	1600	50,0%	1300	37,1%	4700	44,8%
	900	23,7%	700	21,9%	900	25,7%	2500	23,8%

Sources : Insee, Filosofi 2015, Fideli 2015, recensement de la population 2013 ; SDES, enquête Phébus 2013, Pégase 2015  
Retraitemet PETR - chiffres approchés

## Nb artisans RGE

Le territoire compte 163 artisans ayant au moins une qualification RGE

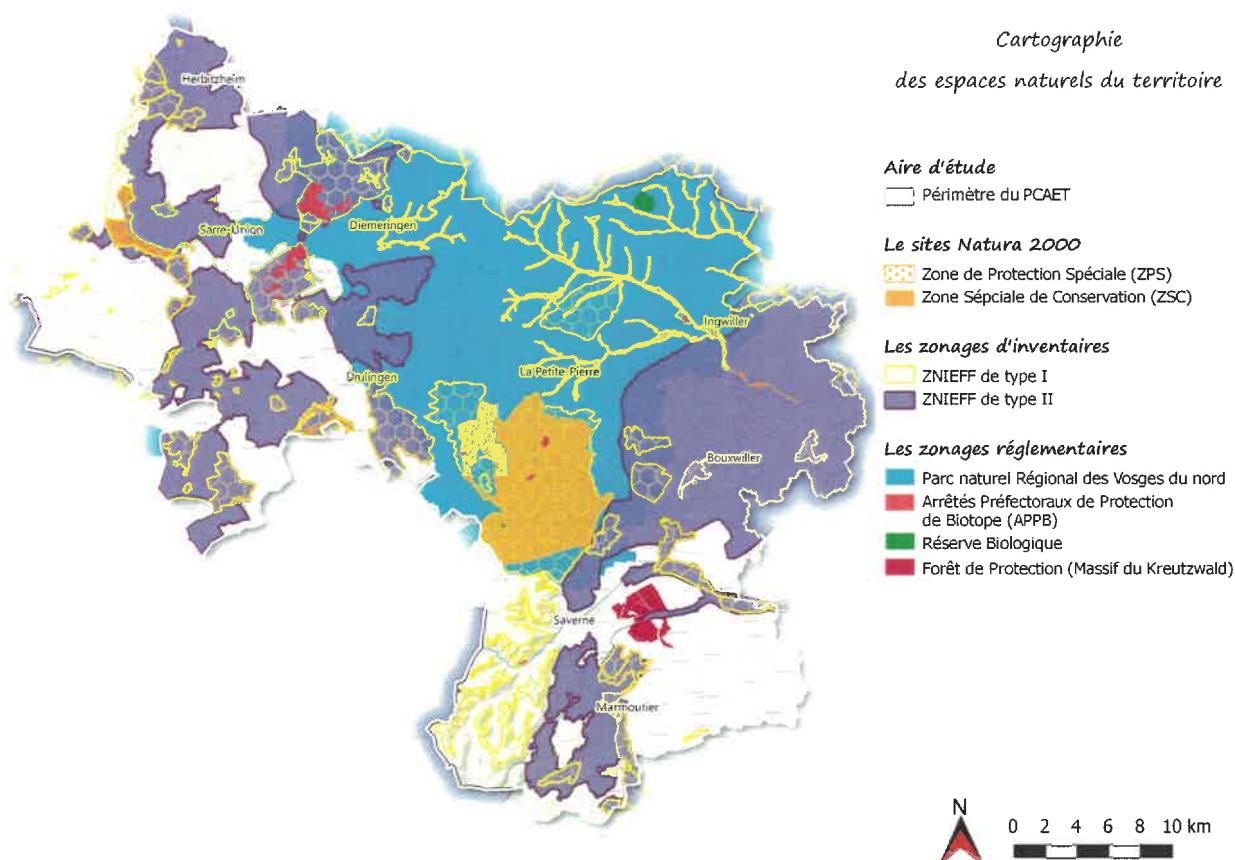
## Agriculture

- Surface agricole utile (SAU) totale du territoire : 38.9 % de la superficie du territoire soit 98200 ha en 2010
- Part de la SAU affectée à l'agriculture biologique : 8932 ha, soit 9% de la SAU totale du territoire.

## Actions en matière de biodiversité

- ZNIEFF de type 1 = 19% de la surface du territoire,
- ZNIEFF 2 = 37.3% de la surface du territoire.
- 4 sites Natura 2000,
- 1 PNR,
- 5 Arrêtés de protection de biotope,
- 3 Réserves biologique,
- 1 forêt de protection,
- 1 réserve naturelle régionale.

La surface d'espaces protégés est de 55 727 ha avec à certains endroits une superposition de différents types de zonages.



## Lutte contre l'artificialisation des sols

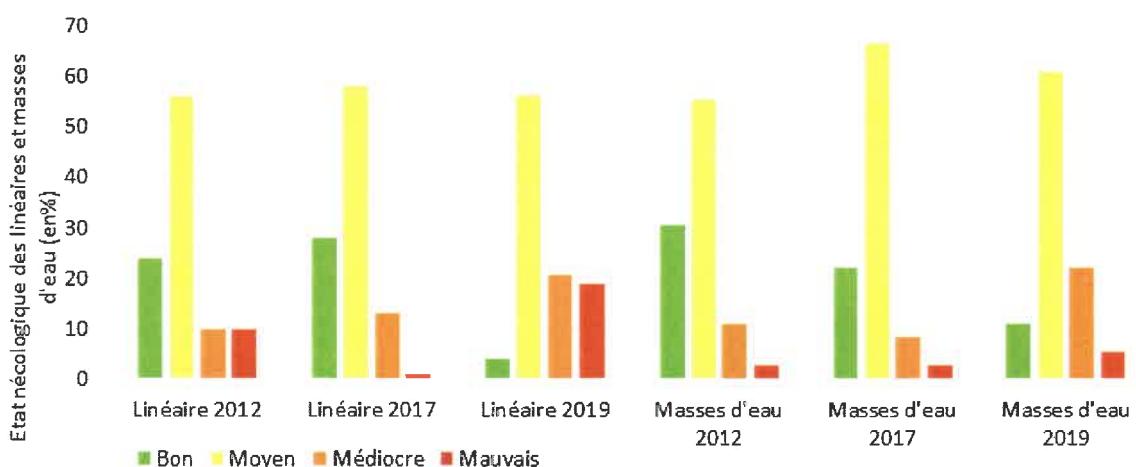
- Indicateur de fragmentation des milieux naturels ( $\text{km}^2$ ) : 27.3  $\text{km}^2$  à l'échelle du Bas-Rhin (67)
- Consommation annuelle d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ha) : +521 ha de surfaces artificialisés entre 2010 et 2019 (source : geograndest) contre - 496,7 ha de terres agricoles, -28,4 ha d'espaces forestiers et semi-naturels.

## Traitement des déchets / Economie circulaire

- Collecte annuelle des déchets ménagers et assimilés dont gravats : **530,16 kg/hab/an**
  - Collecte annuelle des déchets ménagers et assimilés hors gravats : **262,55 kg/hab/an**
- D'après le rapport annuel du SMICTOM 2019.

## Eau et assainissement

- Part des cours d'eau en bon état écologique : données à l'échelle du PNR des Vosges du Nord



Année	Etat écologique	Longueur km	% Linéaire	% Masses d'eau
<b>2012</b>	bon	109	23.9	30.5
Etat des lieux 2007	moyen	255	55.8	55.6
	médiocre	48	10.5	11.1
	mauvais	45	9.8	2.8
<b>2017</b>	bon	129	28.2	22.2
Etat des lieux 2011	moyen	265	58.0	66.7
	médiocre	58	12.7	8.3
	mauvais	5	1.1	2.8
<b>2019</b>	bon	19	4.2	11.1
Etat des lieux 2015-2017	moyen	257	56.2	61.1
	médiocre	95	20.8	22.2
	mauvais	86	18.8	5.6

## Risques naturels

- Population située dans une zone à risque naturel élevé : 80 communes soumises à un risque inondations soit 67.8% des communes du territoire

## Annexe 2 - Liste des projets identifiés dans le PTRTE

### Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme

Les projets mûrs, avec un démarrage d'opération (début travaux) de 01/01/2022 (encl. l'objet d'une fiche-action détaillée)

Intitulé d'opération	Orientation stratégique	Mâitre d'ouvrage	EPCI	Localisation	Description sommaire de l'opération	Calendrier de	Projet	Ras	Coût total	Financements	Remarques
Éclairage public basse consommation sur le Parc d'Activités d'Aïsne Bousse	Transition énergétique et écologique	CCAB	CCAB	Thal Drüdingen	Mise en place d'un éclairage public basse consommation sur le Parc d'Activités d'Aïsne Bousse avec gestion pilotée des éclairages, économie d'énergie et lutte contre la pollution	2021-2022	OUI	x	284 850,00 €	Neant	
Renovation thermique d'un bâtiment public dans le cadre de la transition énergétique	Transition énergétique et écologique	Commune de Baerendorf	CCAB	Baerendorf	Rénovation, rénovation énergétique, isolation et mise aux normes de la salle polyvalente	2021-2022	OUI	x	1 154 300 €	DStL 1 154 300 € HT + 10% IVA + 10% de dépassement de budget + 10% de dépassement de temps	
Rehabilitation d'un bâtiment public avec renouvellement thermique dans le cadre de la transition énergétique	Transition énergétique et écologique	Commune de Bussi	CCAB	Bussi	Réhabilitation de l'ancienne Mairie vacante en logement	2022	OUI	x			
Renovation complète de la toiture de la mairie avec amélioration des performances thermiques du bâtiment	Transition énergétique et écologique	Commune de Buttgen	CCAB	Buttgen	Amélioration des performances thermiques d'un bâtiment public, dans le cadre de la rénovation énergétique	2021-2022	OUI	x	62 651 € HT	DStL 50 000 €	
Remplacement de l'éclairage public de la salle polyvalente	Transition énergétique et écologique	Commune de Buttgen	CCAB	Buttgen	Amélioration de la qualité de l'éclairage public tout en réduisant les coûts de fonctionnement, équipement d'éclairage basse consommation enterré adossé à son environnement phytovolant	2021-2022	OUI	x	14 411 € HT	Autor financement	
Aire de jeu	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Diedendorf	CCAB	Diedendorf	Installation d'une aire de jeux aux abords de la salle phytovolante	2021	OUI	x	11 400 €	Refus DETR	
Tableaux numériques dans l'école	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Diedendorf	CCAB	Diedendorf	Installation numériques dans les 2 salles de classe dans le cadre de la transition numérique	2021	OUI	x	8 723 €	Subvention de 4 900 €	
Aménagement d'un nouveau site pour les contenaires	Transition énergétique et écologique	Commune de Diedendorf	CCAB	Diedendorf	Aménagement d'un deuxième site pour la mise en place de contenues systèmes barrières à papier, verre et plastique (sans sacs)	2021-2022	NON	x	9 545 €		
Réaménagement et mise en valeur du centre boulig	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Diermeringen	CCAB	Diermeringen	Travaux d'aménagement de la Grand rue avec enfoncement des réseaux secs (poursuite mise en valeur du centre boulig)	2021-2022	OUI	x	1 000 000,00 €	PvD	
Requalification et mise en valeur du centre boulig	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Drüdingen	CCAB	Drüdingen	Requalification des espaces publics du centre boulig pour renforcer son attractivité	2021-2022	OUI	x	2 900 000,00 €	DStL 194 800 € Région 207 500 € CEA 200 000 €	PvD
Aménagement d'un parcours de santé	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Drüdingen	CCAB	Drüdingen	FITNESS PARK aménagement parcours de santé / citystade / aire de convivialité / lieu pour les élèves de maternelle / entrées adossé à son environnement	2021-2022	OUI	x	496 000,00 €	PvD	
Éclairage public basse consommation Rue Austriller	Transition énergétique et écologique	Commune de Dusel	CCAB	Dusel	Amélioration de la qualité de l'éclairage public tout en réduisant les coûts de fonctionnement, équipement d'éclairage basse consommation enterré adossé à son environnement	2021	OUI	x	54 751 € HT	DET R 55694 € CEA 83 541 € Région en cours	
Construction de deux courts de PADEL - TENNIS	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Herbolzheim	CCAB	Herbolzheim	Construction de deux courts de PADEL - TENNIS	2021-2022	OUI	x	278 468 €		
Éclairage public basse consommation	Transition énergétique et écologique	Commune de Herbolzheim	CCAB	Herbolzheim	Modification de l'éclairage par un éclairage LED basse consommation	2021-2022	OUI	x	26 059 €	Neant	
Éclairage basse consommation tennis et gymnasie	Transition énergétique et écologique	Commune de Herbolzheim	CCAB	Herbolzheim	Modification de l'éclairage par un éclairage LED basse consommation	2021-2022	OUI	x	35 603 €	Neant	
Recyclage eaux de pluie sur des bâtiments communaux (église et salle polyvalente) avec modernisation sanitaire	Transition énergétique et écologique	Commune de Hirschland	CCAB	Hirschland	Récyclage eaux de pluie sur des bâtiments publics et utilisation de l'eau des pluies (rafraîchissement pour l'arrosage au lit de la transition écologique)	2021-2022	OUI	x	50 000 €		
Éclairage public basse consommation et accessibilité PMR dans la traversée du village	Transition énergétique et écologique	Commune de Rauwiller	CCAB	Rauwiller	Rénagement et sécurisation de notre environnement des rues aux sens-tic-tac-pié public à transition écologique mise aux normes ERP de la voirie et des bâtiments publics	2021-2023	OUI	x	791 078 € dont 117 034 € pour l'EP	DStL 99 000 €	
Création de logements coachés	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Sarre Union	CCAB	Sarre Union	Réhabilitation d'un immeuble ancien vacant et création de logements coachés pour les appentis du dispositif "Inventon Avenue" (CCAB)	2021-2022	OUI	x	700 000,00 €	PvD	
Rénagement de la route de Schopperten	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Sarre Union	CCAB	Sarre Union	Aménagement et les desserte locales vers le boulevard	2021-2022	OUI	x	600 000,00 €	Région 8 787 € CEA 11 322 € DETR 9 066 €	
Aménagement d'un terrain multisports	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Thal Drüdingen	CCAB	Thal Drüdingen	Mise en place d'une plateforme et d'un terrain multisports	2021-2022	OUI	x	46 586 €	DStL 29 335 €	
Rénovation LED de l'éclairage public et économie d'énergie	Transition énergétique et écologique	Commune de Wolfstürchen	CCAB	Wolfstürchen	Changement de l'éclairage public par la mise en place de lampes à économie d'énergie dans toute la commune	2022	OUI	x	DET R 5 867 €		

Remplacement du chauffage de l'école dans le cadre de la transition énergétique	Transition énergétique et écologique	Commune d'Eschwiller	CCAB	Eschwiller	REMPLACEMENT DE LA CHAUFFURE FILOU PAR UNE CHAUDIÈRE à pellets à l'école	2021 - 2022	Oui	x	19 260 €	DStL : 9 880 €
Rénovation LED de l'éclairage public et économie d'énergie	Transition énergétique et écologique	Commune d'Eywiller	CCAB	Eywiller	Changement de l'éclairage public par la mise en place de lampes à économie d'énergie dans toute la commune	2022	Oui	x	25 544 €	Néant
Amélioration de la sécurité d'une administration publique	Cohésion territoriale et coopérations	Commune d'Ormingen	CCAB	Ormingen	Aménagement de trottoirs permettant de sécuriser le cheminement piétonnier de la gare à l'roviale vers le centre de détention	2021	Oui	x	345 000 €	Dossiers DÉTR refusé en 2021 et redéposé au titre Département Sol.
Aménagement de sécurité favorisant la circulation douce sur la route de Delingen	Transition énergétique et écologique	Commune d'Ormingen	CCAB	Ormingen	Création de trottoirs et rénovation de la piste cyclable en agglomération sur la route de Delingen	2022	Oui	x	360 000 €	Etude en cours
Aménagement du bassin de rétention des eaux pluviales de l'extension du Parc intercommunal d'Activités d'Ingwiller	Transition énergétique et écologique	CCAB/PP	CCAB/PP	Ingwiller	Diverses solutions sont à l'étude : rendu juin 2021	2021-2022	Oui	x	249 000,00 €	Néant
Projets communaux de rénovation de la friche Staath à Bouxwiller	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Bouxwiller	CCAB/PP	Bouxwiller	La Ville de Bouxwiller souhaite aujourd'hui restaurer la friche Staath et y aménager un parking végétalisé qui permettra également d'aménager une liaison entre le centre-ville et les bâtiments et l'aménagement d'un espace vert et de loisirs.	2021-2022	Oui	x	350 000,00 €	Néant
Projets communaux de rénovation de la friche Guiden à Wittenheim-Niedar	Economie plurielle ancrée dans les territoires	Commune de Vingen-sur-Moder	CCAB/PP	Wingen-sur-Moder	Mise en place d'une solution d'ANCI (assainissement Non Collectif) par micro-siphon pour chaque site avec rejet des eaux égoutées dans un cours d'eau	2021-2022	NON	x	250 000,00 €	Néant
Opération de réorption de l'habitat insalubre (RHII) à Ingwiller	Transition énergétique et écologique	Commune d'Ingwiller	CCAB/PP	Ingwiller	Développer l'attraction touristique et culturelle de La Petite-Pierre par l'aménagement d'un espace permettant des manifestations culturelles et des événements ponctuels	2021-2024	Oui	x	1 645 000,00 €	déposé au CPER
Rénovation aile Ouest du château de La Petite Pierre Ruffin	Economie plurielle ancrée dans les territoires	SYCORARC	CCAB/PP	La Petite Pierre	aménagements d'un office de tourisme dans une partie des bâtiments des Hôtellets	2021	Oui	x	577 258,00 €	DStL 23 030 / Région 144 314 Action cœur de ville
Transfert de l'Office de Tourisme aux Recoltets	Cohésion territoriale et coopérations	CCPS	CCPS	Saverne	réhabilitation avec objectif de gain énergétique de 30 %	2021	Oui	x	1 216 510,00 €	à préciser (entre 350 000 et 500 000 €) en fonction des choix
Maison de l'Enfance Dettwiller - rénovation	Transition énergétique et écologique	CCPS	CCPS	Dettwiller	maillage du territoire en bornes de recharge de véhicules électriques	2021-2022	Oui	x	climatik [52% adhér. 60% coût HT] adhérir (60% coût)	Projet mené en collaboration avec l'ES, piloté de la période d'opportunités.
Installation de bornes de recharge de véhicules électriques	Transition énergétique et écologique	CCPS	Territoire CCPS		Travaux de réfection et mise à niveau d'un équipement sportif visant et thematisant l'obésité, avec réaménagement des terrains extérieurs	2022	Oui	x		
Réfection du complexe sportif scolaire complexe sportif	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Dettwiller	CCPS	Dettwiller	Afin de valoriser le patrimoine environnemental et encourager les priorités à l'attention et l'exploitation des jeunes, la Commune a décidé d'afiaita le Francin abattoir en atelier de réaménagement et modes actifs , rue des rosenwiller, route de Saverne, voie verte, voie gotschheim (franzhain)	2021	Oui	x	146 000,00 €	
Déploiement voies vertes et mode actif vers équipements du cœur de ville et structurants pour le territoire (sauvres, ...)	Transition énergétique et écologique	Commune de Dettwiller	CCPS	Dettwiller	Extension de la surface, l'expansion et améliorations en termes de muséographie et d'accès rapide	2021-2022	Oui	x	975 000,00 €	
Création d'un atelier de transformation des fruits des vergers locaux	Transition énergétique et écologique	Commune de Marmoutier	CCPS	Marmoutier	Rénovation d'une friche patrimoniale en cœur de village, création d'un lieu à vocation économique, touristique, culturel	2021-2023	Oui	x	1 800 000,00 €	
Extension du musée du patrimoine agricole d'antan	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Sommerau	CCPS	Allenwiller		2022	Oui	x		
Rénovation friche Saarsolshain	Economie plurielle ancrée dans les territoires	IMODIS SAS / Alsa Place	CCPS	Saarsolshain		2021-2023	Oui	x		
Création d'un groupe scolaire et périscolaire	Cohésion territoriale et coopérations	SIVOS Sternenberg	CCPS	Lutzen		2022	Oui	x		
Vie verte restaurants Romanwiller-Saverne	Transition énergétique et écologique		CCPS	Saverne - Romanwiller	aménagement cyclable entre CCPS et CC Massig Vigilante dans le cadre du schéma cyclable	2021-2022	Oui	x	2 457 600,00 €	Etat-MAP : 737 260 € HT et s'inscrivant dans un scénario global d'itinéraires cyclables et touristiques
Modernisation et aménagement de la Haute Portaie	Cohésion territoriale et coopérations	CCAB	CCAB	Harskirchen	Automatiser la gestion des services et nutés	2022-2023	Oui	x	150 000,00 €	LEADER
Optimisation de la collecte des ordures ménagères dans une copropriété de passage à la relevance initiative et amélioration de la déchèterie	Cohésion territoriale et coopérations	CCAB	CCAB	Sarre-Union, Dirmingen	Proposer une gestion des ordures métalliques des jasanciers	2022-2024	NON	x	1 790 000,00 €	PVD
Opération programmée d'amélioration de l'habitat	Transition énergétique et écologique		CCAB	Sarre-Union, Dirmingen	Mallage et réseau de bornes de recharge pour véhicule électrique sur le territoire de l'Alsace Bossue	2022-2026	NON	x		Inscription en AP/CP au budget CCAB 2021-2024

Amélioration des voies publiques et requalification paysagère du Parc d'Activité d'Alzace dans le cadre de l'entrée du village avec enfeussement de réseaux	Transition énergétique et écologique	CCAB	CCAB	Thal-Drulingen	Programme de finalisation des voies d'accès du Parc d'Activités d'Alzace Bousié avec requalification paysagère des bassins, des jardins, parcs et espaces boisés	2023-2024	NON	800 000 € (estimation basse)	Nant	Chiffrage à préciser après résultats de l'étude paysagère qui sera lancée en 2022
Bornes de recharge et éclairage basse consommation sur le parking d'un bâtiment public	Transition énergétique et écologique	Commune de Baierendorf	CCAB	Asswiller	Moderisation des réseaux dans le cadre de l'aménagement de l'entrée du village " Rue de Durst " et " Rue du Collischoff "	2022-2023	NON	45 000 €		
Création d'un espace intergénérationnel et City Stade Lorenzen	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Burbach	CCAB	Baerendorf	Aménagement du parking de la salle polyvalente avec installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et d'un éclairage public basse consommation	2022-2023	NON	250 000 € demandes en cours d'instruction		
Création d'une aire multi-générationnelle	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Bust	CCAB	Burbach	Favoriser les échanges intergénérationnels	2022-2026	NON			
Mise en valeur patrimoniale	Transition énergétique et écologique	Commune de Butten	CCAB	Büttgen	Développer les échanges intergénérationnels, de l'âge avec la création d'une aire de convivialité dotée d'un Citypark, Dräger Fitness, Minigolf, Bouleidrome, et si possible d'un mini golf.	2022-2024	NON			
Création d'un zone de loisirs intergénérationnelle	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Diermeringen	CCAB	Diermeringen	Rénovation ancienne école juive, mise en valeur tour médiévale (3ème siècle), travaux église protestante	2022-2024	NON			PVD
Réhabilitation de la piscine	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Diermeringen	CCAB	Diermeringen	Développer l'offre de loisirs, favoriser les échanges intergénérationnels	2022-2026	NON			PVD
Restauration de l'Eglise St Gall	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Domfessel	CCAB	Diermeringen	Réhabilitation et mise en conformité de la piscine avec modernisation des espaces d'accueil et du bassin	2022-2026	NON			PVD
Sécurisation piétons	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Domfessel	CCAB	Domfessel	Restauration de la couverture et des façades du bas-côté nord, et création d'une sorte de securis. Objectif de la réservation du feu de signalisation nouvelle génération	2022-2023	OUI	600 000,00 € HT (estimation)	DRAC-REGION - CEA	
Extension de la salle polyvalente	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Drulingen	CCAB	Drulingen	Extension de la salle polyvalente pour répondre aux besoins des associations locales (dont Ecole de musique)	2022-2023	NON			PVD
Requalification friches BIEBER	Economie plurielle ancienne dans les territoires	Commune de Drulingen	CCAB	Drulingen	Réhabilitation et réorption de la friche BIEBER	2022-2026	NON			PVD
Chaudrage locaux communaux	Transition énergétique et écologique	Commune de Goerlingen	CCAB	Goerlingen	Remplacement d'une chaudière à fuel par un procédé plus écologique (pomme à chaleur)	2022-2026	NON	46 586 €	Region : 8 787 € DETR : 9 322 €	
Aménagement et mise en valeur de la rue de l'Eglise	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Goerlingen	CCAB	Goerlingen	Travaux d'aménagement de la rue de l'Eglise avec entourissement des réseaux	2022-2026	NON	1 658 670 €	CÉA : 13 100€ pour les études	
Création de logements sociaux	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Herbitzheim	CCAB	Herbitzheim	Création de plusieurs logements sociaux	2021-2026	NON			
Création d'une aire ou parcours de santé	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Herbitzheim	CCAB	Herbitzheim	Aménagement d'une aire ou d'un parcours de santé	2022-2026	NON			
Création d'une maison d'assistantes maternelles	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Herbitzheim	CCAB	Herbitzheim	Renforcer l'attractivité communale en matière de petite enfance	2022-2026	NON			
Construction d'une nouvelle mairie	Transition énergétique et écologique	Commune de Herbitzheim	CCAB	Herbitzheim	Construction d'une nouvelle mairie	2023-2026	NON			
Isolation des bâtiments communaux	Transition énergétique et écologique	Commune de Hirschland	CCAB	Hirschland	Isolation extérieure des différents bâtiments communaux	2022-2023	NON			
Installation de bornes de recharge de véhicules électriques	Transition énergétique et écologique	Commune de Hirschland	CCAB	Hirschland	Installations de bornes de recharge sur parking maison de santé	2022-2026	NON			
Installation d'une aire de jeux	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Hirschland	CCAB	Hirschland	Améliorer le cadre de vie des habitants et les équipements de loisirs destinés aux jeunes de la commune	2023	NON	50 000 €		
Rénovation thermique d'un bâtiment public dans le cadre de la transition énergétique	Transition énergétique et écologique	Commune de Hirschland	CCAB	Hirschland	Réalisation de l'isolation thermique d'un immeuble de tourisme propriété communale. Diminuer l'empreinte environnementale et réduire les coûts de chauffage	2022-2023	NON	12 000 €		

Mise en valeur patrimoniale	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Sarre-Union	CCAB	Sarre-Union	Rénovation des remparts du Square Dommel	2022-2023	NON	200 000,00 €	P/D
Mise en valeur patrimoniale	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Sarre-Union	CCAB	Sarre-Union	Réhabilitation ancien tribunal/ maison renaissance	2022-2026	NON		P/D
Création d'une résidence seniors	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Sarre-Union	CCAB	Sarre-Union	AdAPTER le territoire à l'avancée en âge et accroître l'offre d'hébergement pour résidents autonomes	2022-2026	NON		P/D
Création d'une maison de santé dans l'ancien chalet imbert	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Sarre-Union	CCAB	Sarre-Union	Réhabilitation d'un site remarquable du patrimoine local et renforcer l'offre de soins médicaux de proximité	2022-2025	NON		P/D
Réhabilitation locaux commerciaux vacants	Economie plurielle à accès dans les territoires	Commune de Sarre-Union	CCAB	Sarre-Union	Réhabilitation locaux commerciaux vacants pour aménagement d'une banque en circuit court et création d'un espace de convivialité	2022-2024	NON		P/D
Ec-rénovation d'un corps de ferme et construction de logement pour PMR	Transition énergétique et écologique	Commune de Sieviller	CCAB	Sieviller	Rénovation d'un corps de ferme avec aménagement d'espaces de services (saints, repas, ateliers, garde) et construction de 10 logements pour PMR	2022-2026	NON	1 858 870 €	CEA: 13 100€ pour les études
Echafaud public basse consommation	Transition énergétique et écologique	Commune de Thal-Druilingen	CCAB	Thal-Druilingen	Mise en place d'un éclairage public basse-consommation sur la commune	2022-2026	NON		
Mise en norme du logement communal	Transition énergétique et écologique	Commune de Thal-Druilingen	CCAB	Thal-Druilingen	Mise en norme du logement communal 3 rue de la Mairie	2022-2026	NON		
Rénovation énergétique de la salle polyvalente	Transition énergétique et écologique	Commune de Volkseberg	CCAB	Volkseberg	Mise en place d'un nouveau système de chauffage à la saïte par窑ancie	2022-2026	NON		
Recyclification de la friche pénitentiaire	Cohésion territoriale et coopérations	Commune d'Oermingen	CCAB	Oermingen	Projet de réaménagement de la friche pénitentiaire composé des 9 bâtiments vétustes et inoccupés	2024	NON		
Rénovation thermique de la salle polyvalente	Transition énergétique et écologique	Commune d'Oermingen	CCAB	Oermingen	Isolation extérieure et intérieure de l'ensemble du bâtiment avec un chauffage à énergie renouvelable	2022	NON		
Reboisement des parcelles forestières dépréciantes	Transition énergétique et écologique	Commune d'Oermingen	CCAB	Oermingen	Reboisement de 2 hectares de forêt suite au défrichement provoqué par les années successives de sécheresse	2022	NON		
Extension du parking de la gare ferroviaire et création d'un arrêt bus	Transition énergétique et écologique	Commune d'Oermingen	CCAB	Oermingen	Favoriser la réfection naturelle des parcelles cultivées.	2023	NON	200 000 €	Région / SNCF / Département / Etat
Rénovation de l'éclairage public	Transition énergétique et écologique	Commune d'Oermingen	CCAB	Oermingen	Création d'un nouveau parking de 16 places pour la desserte ferroviaire et le covoiturage	2023	NON		
Création d'un cheminement piétonnier et cyclable reliant les quartiers du village en site propre et sécurité	Transition énergétique et écologique	Commune d'Oermingen	CCAB	Oermingen	Aménagement d'un arrêt bus en site sécurisé	2023	NON		
Aménagement d'un espace de collecte des déchets versé	Transition énergétique et écologique	Commune d'Oermingen	CCAB	Oermingen	Rénovation de l'éclairage public avec des ampoules à led	2023	NON		
Création d'un nouveau parking pour les visiteurs du Château de Lichtenberg	Cohésion territoriale et coopérations	CCHLPP	CCHLPP	Lichtenberg	Aménagement d'un espace de collecte des déchets versé	2022	NON	50 000 €	
Aménagement d'une nouvelle desserte pour la manufacture Lalique	Economie plurielle ancée dans les territoires	CCHLPP	CCHLPP	Wingen sur Moder et Wimmenau	Optimiser la gestion des flux de visiteurs	2025-2026	NON	500 000,00 €	Néant
Création d'aires cyclables	Transition énergétique et écologique	CCHLPP	CCHLPP	Differentes communes de la CCHLPP	Créer une seconde desserte et mieux irriguer le bourg et la ville	2024-2025	NON	2 000 000,00 €	Néant
Installation de panneaux photovoltaïques dans le cadre de l'extension de la maison de l'intercommunalité	Transition énergétique et écologique	CCHLPP	CCHLPP	Bourwiller	Développer l'infrastructure pour développer le secteur	2022-2022	OUI	1 744 300,00 €	Néant
Remplacement des derniers luminaires SPH (socium à haute pression) ou néon (lumière métallique) pour arriver à 100 % Led	Transition énergétique et écologique	CCHLPP	CCHLPP	H/LPP	Profiter de l'extension du siège de la CCHLPP pour produire de l'énergie	2022-2023	OUI	1 000 000,00 €	Néant
Création d'un centre Photovoltaïque en agrophotovoltaïsme	Transition énergétique et écologique	Hanau Energies	CCHLPP	Weinbourg	Création d'une centrale PV de 27MWc avec installation d'un réseau agriculteur (terrage sain).	2023	NON	25 000 000,00 €	ce projet contribuerait à court terme à 15% des objectifs 2020 de production photovoltaïque du PCACT - Orientation vers innovation hydrogène en énergie
Projet de parc photovoltaïque sur l'ancienne friche GPA	Transition énergétique et écologique	Hanau Energies	CCHLPP	Diermergen	Réhabilitation de l'ancienne friche GPA avec implantation d'un parc photovoltaïque	2022-2023	NON	En cours	P/D

Renforcement de la digue de l'île du Dommembach (Mission de l'Eau et de la Rivière)	Transition énergétique et écologique	CNF	CCHLPP	Hinbourg	Déroulé la digue suite à la demande de l'ONF et permettre au site de la Maison de l'Eau et de la Rivière de bien fonctionner dans le cadre du réseau étoiles terrestres. Développer une offre touristique combinant prestation de transport demiers KM et « microaventures » à des services ou nature	2024-2025	NON	500 000,00 €	Nam
Expérimentation navette « verte et cristal » Ce week end, je me mets au vert ! en gare pour une nouvelle constellation !	Transition énergétique et écologique	SVCOPARC	CCHLPP	Wingen/Moder	Dans le territoire CCP5 mise en œuvre du schéma intercommunal des itinéraires cyclables (hors voie verte)	2022-2023	NON		massif - région massif
Installation de stationnements vélo sécurisés et services vélo	Transition énergétique et écologique	CCPS	CCPS	Territoire CCP5	mise en œuvre du schéma intercommunal des itinéraires cyclables (hors voie verte)	automne 2021	OUI	268 275 €	DSt : 52 655€ [20%]
Mise en œuvre du Schéma Cyclable intercommunal	Transition énergétique et écologique	CCPS	CCPS	Territoire CCP5	mise en œuvre du schéma intercommunal des itinéraires cyclables (hors voie verte)	programme pluriannuel, jusqu'à aujourd'hui	OUI	3 500 000 € HT (estimation minimale)	Au total : 160 516€ [l'intercommunalité, visant à assurer la lutte contre le phénomène à venir] suite à l'absence de la CC et de l'Etat.
Réhabilitation et réfection de friches de l'industrie historique dans les territoires de la chaussure à Detwiller	Économie plurielle ancienne	Commune de Detwiller	CCPS	Detwiller	Réhabilitation et réfection des friches de l'industrie de la chaussure	2024	NON		
Opération de remplacement de l'éclairage public en cœur de ville par des réseaux économies	Transition énergétique et écologique	Commune de Detwiller	CCPS	Detwiller	Mise en place d'un éclairage public basse-consommation sur une grande partie du cœur de la commune	2022	NON		
Musée de la chaussure	Transition énergétique et écologique	Commune de Detwiller	CCPS	Detwiller	Réparation de la toiture et autres gros travaux de mise à niveau	2023	NON		
Extension de l'entreprise Kuhn à Monswiller	Économie plurielle ancienne dans les territoires	Kuhn SA	CCPS	Monswiller	L'entreprise Kuhn porte un projet de développement sur le site du premier emplacement de l'ancrage fiscal.	2023	NON		
Rénovation de l'alle Nord du Château des Rohan	Économie plurielle ancienne dans les territoires	Ville de Saverne	CCPS	Saverne	Réhabilitation d'une partie du château en fin de 30 ans pour en faire un pôle administratif et d'enregistrement	2022-2024	OUI	6 000 000,00 €	
Création d'un vivier pierre naturelle	Économie plurielle ancienne dans les territoires	Région Architecture	PETR	territoire élargi	Réduire la pierre naturelle comme matériau de construction via la création d'un cluster autour de la pierre naturelle des Vosges.	2021-2024	NON		
Développement de l'agroforesterie sur le territoire	Transition énergétique et écologique	PETR			Promouvoir et accompagner les projets d'exploitation des terres agricoles associant des arbres et des cultures	2022-2024	NON		

Remarque SVCOPARC : envisager une qualification des berges pour développement touristique et prendre en compte les problématiques d'inondations contact à prendre avec les transporteurs locaux ou mobiles. Aveniriellement via un AMI, puis monter ensuite un business plan.

Le stationnement et services dédiés associés constituent un pilier du Plan Vélo de l'intercommunalité, visant à assurer la lutte contre le phénomène à venir.

Inscrit dans la volonté de développement des mobilités douces et actives de la CC et de l'Etat.

Prévoir à venir suite à l'absence de la CC et de l'Etat.

### **Annexe 3 - Fiches projet des projets prioritaires 2021-2022**

## Annexe 4 - Liste et liens vers les documents de référence en matière de stratégies du territoire

### Schéma interrégional du massif des Vosges

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/content/download/73834/478191/file/Sch%C3%A9ma%20Interr%C3%A9gional%20du%20MdV%20horizon%202020.pdf>



### Convention interrégionale du Massif des Vosges

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/content/download/73836/478212/file/Convention%20Interr%C3%A9gionale%20du%20MdV%202015-2020.pdf>



### Charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord – 2014-2025

<https://www.parc-vosges-nord.fr/centre-de-ressources?type=charte-projet-de-territoire-2014-2025>



### Stratégie Leader 2014-2020 GAL Vosges du Nord

<http://f.paysdesaverne.fr/JRUVL>



### Projet Aménagement Stratégique – SCOT Pays de Saverne, Plaine et Plateau

<http://f.paysdesaverne.fr/Z7WYF>



### Plan Climat Air-Energie Territorial

<https://pcaet.paysdesaverne.fr/>



### Contrat de ruralité

<http://f.paysdesaverne.fr/B5JAZ>



### Contrat de ville Saverne

<http://f.paysdesaverne.fr/EPLL5>



### Convention Action Cœur de ville Saverne

<http://f.paysdesaverne.fr/ZNV69>

Convention Petites Villes de Demain – CC Alsace Bossue

*à venir*

Convention Petites Villes de Demain – CC Hanau-La Petite

*à venir*



Contrat Local de Santé Médico-Social

<http://f.paysdesaverne.fr/GGLHN>



Contrat Territoire d'Industrie

<http://f.paysdesaverne.fr/GMIZ2>



Programme Alimentaire Territorial

<http://f.paysdesaverne.fr/4D12E>



Charte Forestière de territoire des Vosges du Nord

<https://www.parc-vosges-nord.fr/wp-content/uploads/2019/11/charter-forestiere-pnr-logo-bd1.pdf>



Convention de développement culturel 2020-2023 - CCAB

<http://f.paysdesaverne.fr/X6V8U>



Convention pour le développement d'un « hub des compétences » sur le territoire du PSPP (CNAM)

<http://f.paysdesaverne.fr/TG9MC>

*à venir*

Convention France Service – Sarre-Union / Drulingen

